



Organisation  
internationale  
du Travail

SECURITE  
+ SANTE  
POUR TOUS



## ► Sécurité + santé pour tous

Un programme phare de l'OIT

Principaux faits et chiffres (2016-2020)

# Sécurité + santé pour tous

Un programme phare de l'OIT

Principaux faits et chiffres (2016–2020)

Copyright © Organisation internationale du Travail 2020

Première édition 2020

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à: [rights@ilo.org](mailto:rights@ilo.org). Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site [www.ifrro.org](http://www.ifrro.org) afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

---

Titre:

*Sécurité + santé pour tous - Un programme phare de l'OIT: Principaux faits et chiffres (2016-2020)*

Langue: Français

ISBN: 978-92-2-034076-9 (Print)

ISBN: 978-92-2-034077-6 (Web PDF)

Également disponible en anglais: *Safety + Health for All. An ILO Flagship Programme: Key facts and figures (2016-2020)* - ISBN: 978-92-2-033799-8 (Print) - ISBN: 978-92-2-033800-1 (Web PDF), Genève, 2020

---

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site Web: [www.ilo.org/publns](http://www.ilo.org/publns).

# Un travail sûr et sain: un droit pour chaque travailleur et un pilier du développement durable

Chaque année, 2,78 millions de travailleurs meurent des suites d'accidents du travail et de maladies professionnelles (parmi lesquels une grande majorité, soit 2,4 millions, de maladies liées au travail), et 374 millions d'autres sont victimes d'accidents du travail non mortels. Le programme Sécurité + Santé pour Tous, l'un des cinq programmes phares mondiaux de l'Organisation internationale du Travail (OIT), a pour objectif de remédier de toute urgence à cette situation. Dans le contexte de la pandémie mondiale de COVID-19, le droit de chaque travailleur à un environnement de travail sûr et sain est plus important que jamais.

Le programme Sécurité + Santé pour Tous cherche à améliorer la sécurité et la santé des travailleurs du monde entier. Il joue un rôle clé dans la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 8 concernant le travail décent et la croissance économique. Il contribue aussi aux ODD 3 et 12, qui portent respectivement sur la bonne santé et le bien-être, et sur la consommation et la production responsables.

Le programme accorde une attention particulière à des sujets tels que les obstacles que doivent surmonter les pays en développement; les secteurs à haut risque que sont l'agriculture et la construction; les travailleurs en situation vulnérable, notamment les femmes, les jeunes et les migrants; les petites et moyennes entreprises; et les chaînes d'approvisionnement mondiales.

La stratégie du programme Sécurité + Santé pour Tous consiste non seulement à renforcer les connaissances, les capacités et les cadres nationaux favorables, mais aussi à encourager la demande de lieux de travail sûrs et sains. Le programme réunit partenaires sociaux et parties prenantes dans une approche inclusive, collaborative et coordonnée à toutes les étapes. Il soutient et poursuit l'action que mène l'OIT sans discontinuer pour promouvoir la sécurité et la santé au travail (SST), en mettant à profit l'expérience multidisciplinaire de l'Organisation et en unissant ses forces à celles des autres programmes phares.

Le Fonds Vision Zéro (*Vision Zero Fund*, VZF) fait partie intégrante du programme. Cette initiative, mise en place par les pays du Groupe des Sept (G7) et soutenue par le G20, cherche à accroître l'action collective publique et privée pour encourager et renforcer les activités concrètes de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles dans des entreprises opérant dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, en bénéficiant des outils et des modèles d'intervention mis au point dans le cadre du programme Sécurité + Santé pour Tous.

# Pourquoi le programme Sécurité + Santé pour Tous?

Toute personne a droit à la sécurité et à la santé au travail, et une main-d'œuvre en bonne santé et travaillant en toute sécurité est le fondement du développement durable. Dans le contexte de la pandémie mondiale de COVID-19, ce droit s'avère plus important que jamais.

Pourtant, chaque année, des millions de travailleurs continuent de mourir ou d'être victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Cette situation a non seulement un coût économique, mais provoque aussi des souffrances humaines incommensurables.

# 2.78

millions de travailleurs meurent  
chaque année d'accidents et de  
maladies liés au travail.

Cela représente 7500 décès chaque jour, répartis comme suit:

1 000 décès liés  
à des accidents  
du travail



6 500 décès liés  
à des maladies  
professionnelles



Les accidents  
du travail et  
les maladies  
professionnelles se  
traduisent  
par une baisse  
annuelle de  
4 pour cent  
du PIB

# 4%

# 374

millions de travailleurs souffrent  
de blessure non mortelle liée au  
travail et maladie chaque année

Répartition par région de la mortalité liée au travail:



► Le sexe, l'âge et le statut peuvent augmenter la vulnérabilité des travailleurs face aux risques en matière de SST.

### Travailleuses

**26%** moins susceptibles d'avoir un emploi que les hommes



Les femmes sont essentiellement présentes dans les emplois les moins bien payés, et elles occupent souvent des emplois temporaires et saisonniers. La nature précaire du travail de nombreuses femmes les rend particulièrement vulnérables au harcèlement sexuel et à la violence.

### Jeunes travailleurs

Les travailleurs entre 15 et 24 ans subissent les taux d'accidents du travail les plus élevés.

**40%**

incidence des blessures non mortelles plus élevée dans l'UE que chez les travailleurs plus âgés

### Travailleurs migrants

**164** millions de personnes ont migré pour travailler entre 2013 et 2017



La plupart des migrants occupent des postes dits trois «D» (dégoûtants, dangereux et dégradants), dans des secteurs souvent informels ou non réglementés tels que l'agriculture, la construction ou le travail domestique, où les droits du travail sont peu respectés et les travailleurs moins bien protégés.

### Travailleurs de l'économie informelle

**>60%**

des personnes ayant un emploi dans le monde travaillent dans l'économie informelle

Les travailleurs de l'économie informelle héritent souvent des emplois et des conditions de travail les plus dangereuses, tous secteurs économiques confondus, mais surtout dans la construction et l'agriculture.

- Les travailleurs des secteurs dangereux et des micro, petites et moyennes entreprises sont aussi confrontés à des besoins pressants.

### Construction & Agriculture

La construction et l'agriculture figurent parmi les secteurs les plus importants et les plus dangereux au monde. Au moins 60 000 travailleurs de la construction et 170 000 travailleurs de l'agriculture meurent chaque année. Les travailleurs de ces secteurs sont ceux qui souffrent le plus des effets du changement climatique et des contraintes thermiques associées.

Heures de travail perdues en 2030 dû au stress thermique :



# 9%

Seuls 9 pour cent de l'ensemble des PME et microentreprises dans le monde opèrent dans l'économie formelle.

### Les travailleurs employés par des PME

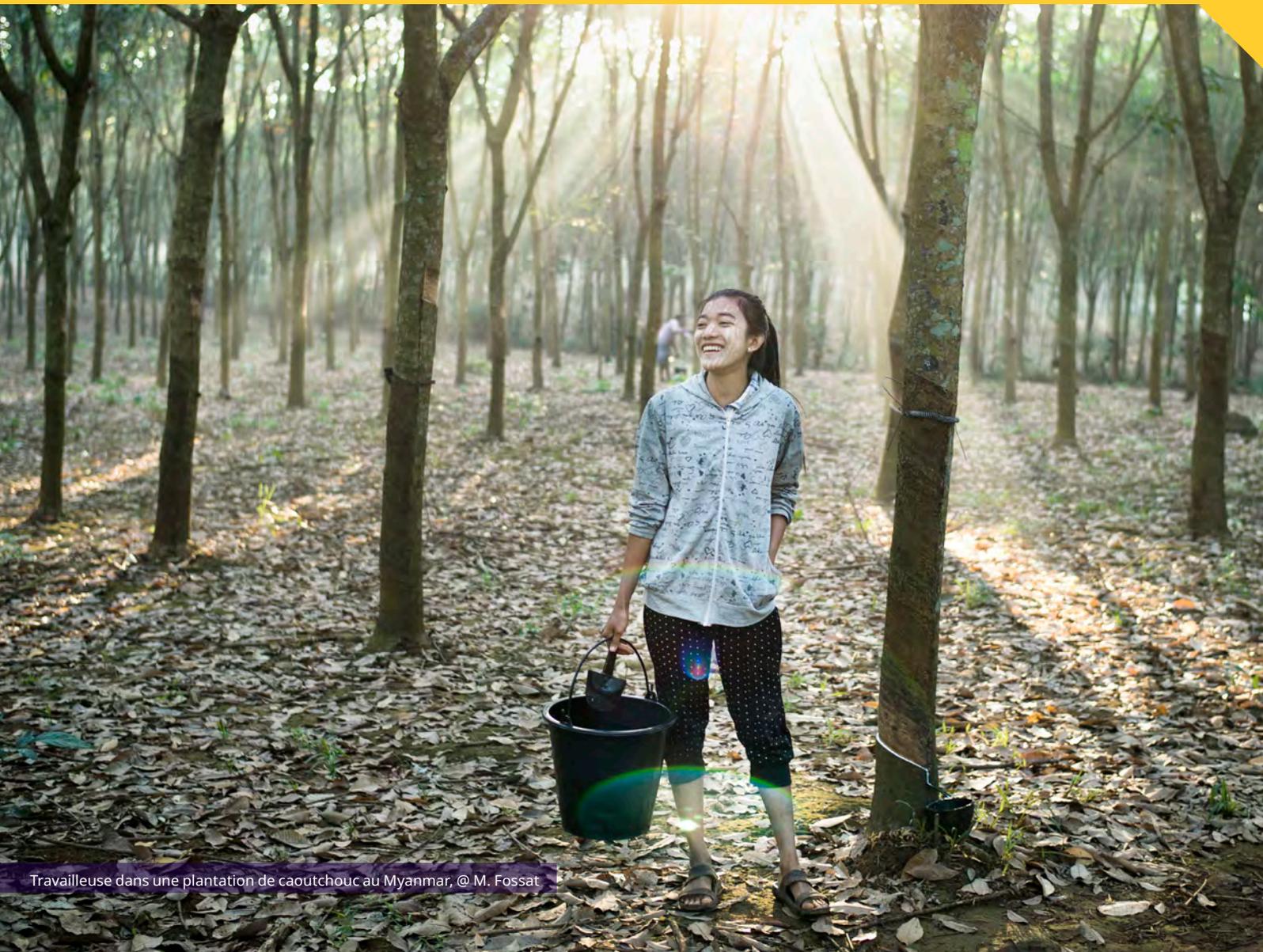
ont nettement plus touchés par les accidents du travail et les maladies professionnelles que les personnes qui travaillent pour de grandes entreprises, ce qui s'explique notamment par l'absence de systèmes appropriés de gestion de la SST.



Afin de répondre aux besoins de la main-d'œuvre en matière de sécurité et de santé par la création d'une culture mondiale de la prévention, l'OIT a mis en place le programme Sécurité + Santé pour Tous, qui est l'un de ses cinq programmes phares. Ce programme a été proposé par le Directeur général du Bureau international du Travail (BIT) et approuvé par le Conseil d'administration en octobre 2015.

Les décès, accidents et maladies liés au travail ne sont certainement pas une fatalité. Nous pouvons et nous devons les réduire et les éliminer. C'est précisément pour ces raisons que la sécurité et la santé sont au cœur du mandat de l'OIT depuis sa création.

Guy Ryder, Directeur général du BIT

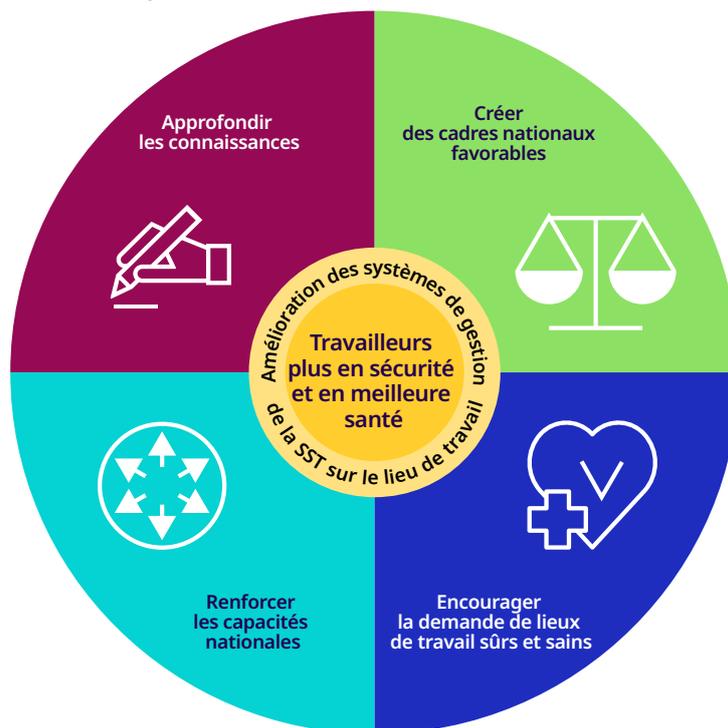


# Une stratégie inclusive pour améliorer la sécurité et la santé des travailleurs

L'objectif du programme phare de l'OIT Sécurité + Santé pour Tous est d'améliorer la sécurité et la santé des travailleurs dans le monde entier.

Pour réaliser cet objectif, le programme mobilise des institutions gouvernementales, des organisations d'employeurs, des organisations de travailleurs ainsi que d'autres acteurs clés pour mettre en œuvre des interventions stratégiques au niveau de l'entreprise et aux niveaux sectoriel, national et mondial.

- Mise à disposition d'informations précises et dignes de foi sur le nombre de lésions, maladies et décès dus à des facteurs et des contraintes de risques professionnels, et sur d'éventuelles solutions pour y remédier
- Amélioration de la gouvernance nationale en matière de SST ainsi que des cadres politique et juridique



- Renforcement des capacités des organisations et institutions actives dans le domaine de la SST, y compris des partenaires sociaux, qui soutiennent l'élaboration de politiques de SST et/ ou fournissent des services liés à la SST directement aux employeurs ou aux travailleurs
- Accroissement de la sensibilisation du public et des responsables politiques

## Mise en œuvre des conventions clés de l'OIT: transformer les principes de SST en actions et en résultats pour les travailleurs

La protection de la sécurité et de la santé des travailleurs est une priorité fondamentale de l'OIT. Dans son préambule, la Constitution de l'Organisation (1919) énonce le principe selon lequel il convient d'améliorer la protection des travailleurs «contre les maladies générales ou professionnelles et les accidents résultant du travail». Ce principe est réaffirmé dans la Déclaration de Philadelphie (1944), qui précise que l'OIT a l'obligation de «seconder la mise en œuvre [...] de programmes propres à réaliser [...] une protection adéquate de la vie et de la santé des travailleurs dans toutes les occupations».

Le cadre normatif de l'OIT tient compte de cette priorité, et le programme Sécurité + Santé pour Tous aide directement les Etats Membres à mettre en œuvre les conventions suivantes en particulier:

- la convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981;
- la convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006;
- la convention (n°161) sur les services de santé au travail, 1985;
- la convention (n° 81) sur l'inspection du travail, 1947;
- des conventions sectorielles, telles que la convention (n° 167) sur la sécurité et la santé dans la construction, 1988; et la convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001.

## Objectifs de développement durable

Le programme Sécurité + Santé pour Tous contribue aussi à faire avancer le **Programme de développement durable à l'horizon 2030**, à la fois directement si l'on se place du point de vue de l'ODD 8 (travail décent et croissance économique) – cible 8.8 (sécurité sur le lieu de travail) –, et indirectement dans la perspective de l'ODD 3 (bonne santé et bien-être) – cible 3.9 (pollution et contamination de l'air, de l'eau et du sol) – et de l'ODD 12 (consommation et production responsables).



# Les partenaires sociaux au cœur de l'instauration d'une culture de la prévention en matière de SST

Les organisations d'employeurs et de travailleurs ont un rôle fondamental à jouer dans la mise en place d'une culture de prévention aux niveaux mondial et national et sur le lieu de travail. Le programme Sécurité + Santé pour Tous s'efforce donc de collaborer avec les employeurs, les travailleurs et leurs représentants pour promouvoir le dialogue social et la participation à tous les niveaux.

## Au niveau mondial

Au niveau mondial, les partenaires sociaux sont membres du Comité consultatif tripartite mondial et du comité consultatif du VZF. A ce titre, ils donnent des conseils et posent des questions relatives à l'efficacité ou l'impact des activités du programme.

Le Service de l'administration du travail, de l'inspection du travail et de la sécurité et santé au travail (LABADMIN/OSH) de l'OIT consulte le Bureau des activités pour les employeurs (ACT/EMP) et le Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV) concernant l'élaboration d'outils internationaux, telle que la méthodologie destinée à évaluer les facteurs incitatifs et les contraintes pour l'amélioration de la SST dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Ces outils sont parfois élaborés conjointement: ainsi, le Guide pour les employeurs et les associations professionnelles, qui porte sur l'élaboration d'une stratégie d'amélioration des résultats en matière de SST, est le fruit d'un effort commun avec ACT/EMP; et un guide similaire va être préparé avec ACTRAV à l'intention des travailleurs.

En outre, certaines initiatives du programme visent à renforcer la participation des partenaires sociaux aux débats sur les politiques relatives à la SST. Le projet «SAICM Beyond 2020» (La SAICM au-delà de 2020) cherche par exemple à renforcer le rôle et l'engagement des ministères du Travail ainsi que des organisations d'employeurs et de travailleurs en faveur de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (*Strategic Approach to International Chemicals Management*, SAICM), qui est un cadre politique international complet visant à promouvoir la sécurité chimique partout dans le monde.



## Au niveau des pays

Au niveau des pays, les partenaires sociaux sont membres des comités consultatifs tripartites des projets. Cela leur permet de suivre l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de projet et de donner des conseils sur la réalisation des activités menées dans le cadre du projet. Les réunions du comité consultatif du projet offrent également un espace de dialogue et d'échange d'informations sur des questions pertinentes de SST. Ces comités sont un outil permettant de promouvoir et, parfois, de maintenir le dialogue social.

Au **Mexique**, par exemple, le projet opérant dans la chaîne de valeur du café est automatiquement à l'ordre du jour de la Commission nationale consultative sur la SST, ce qui a permis de mieux faire connaître les conditions de SST dans le secteur, et incité les parties prenantes à réaffirmer leur engagement à améliorer les résultats en matière de SST dans la chaîne de valeur.

Au **Myanmar**, la SST occupe une place de choix dans l'ordre du jour du Forum national de dialogue tripartite, créé en 2015 et devenu la principale plateforme de dialogue tripartite sur les questions de travail dans le pays. Même si les deux principales fédérations syndicales ont suspendu leur participation à ce forum début 2019, en raison d'un désaccord avec le gouvernement sur le projet de loi sur les organisations syndicales et le projet de loi sur le règlement des conflits du travail, des discussions tripartites sur la SST continuent néanmoins d'avoir lieu en dehors du Forum. Cela témoigne à la fois de la relation de confiance que le personnel de projet du programme phare/de l'initiative VZF a établie avec les mandants ainsi que de l'engagement des mandants du Myanmar à améliorer les résultats en matière de SST.

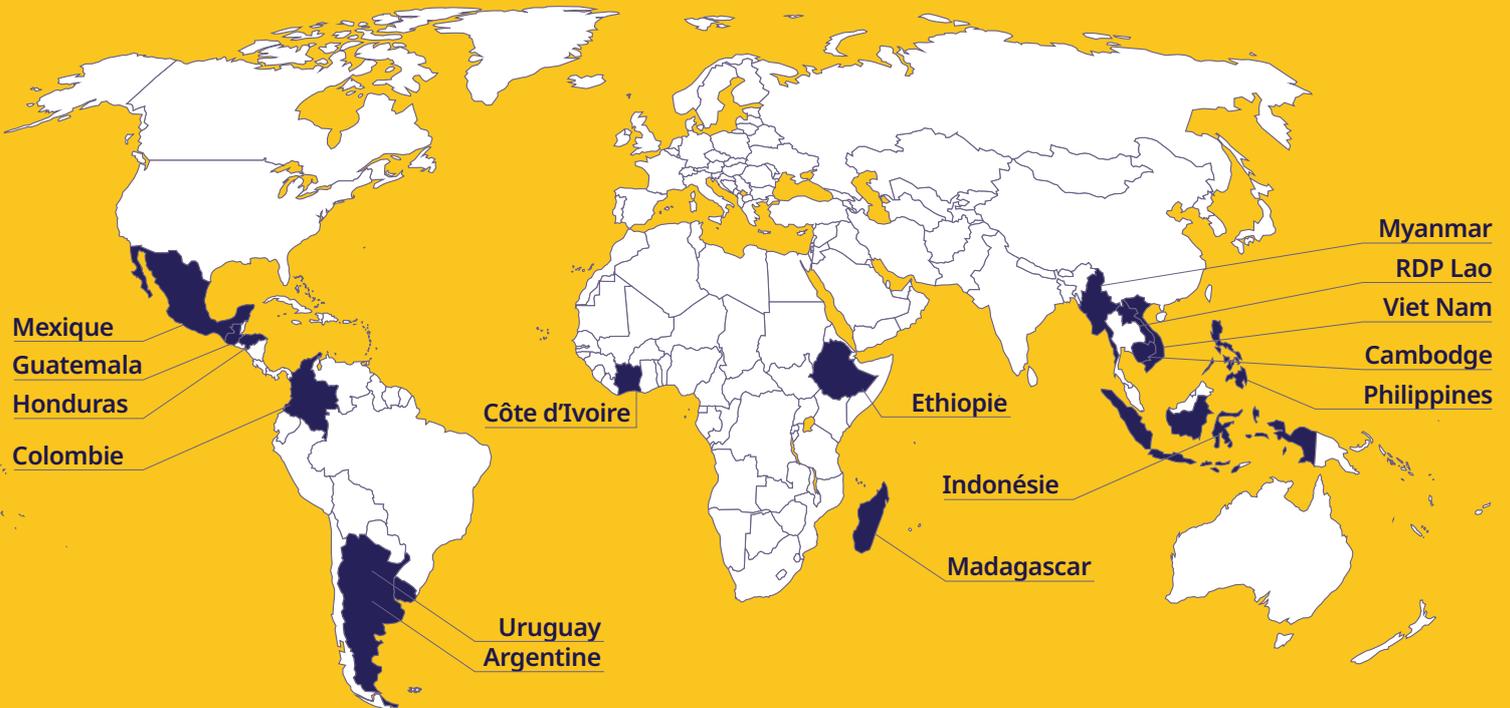
Aux **Philippines**, l'OIT a renforcé les capacités de 137 représentants du gouvernement, des employeurs, des travailleurs et des jeunes qui siègent au sein des conseils tripartites créés dans les 16 unités administratives régionales du pays. L'objectif est de leur permettre d'examiner régulièrement les questions de SST et de promouvoir et assurer l'application de la législation relative à la SST, en mettant l'accent sur les jeunes travailleurs. La formation comporte des sessions consacrées aux normes internationales du travail relatives à la SST et à la politique nationale en matière de SST. Pour assurer le suivi des actions après la formation, les plans d'action développés par les participants figurent désormais systématiquement à l'ordre du jour des débats tenus au sein des conseils tripartites.

Au-delà du rôle qu'ils jouent dans les structures de gouvernance des projets, les partenaires sociaux sont, en tant qu'entités habilitées à fournir à leurs membres une formation à la SST, les bénéficiaires directs des projets menés dans le cadre du programme Sécurité + Santé pour Tous. Ils sont également systématiquement associés aux processus de réforme politique et juridique de la SST. Ils jouent un rôle particulièrement important dans la création et le bon fonctionnement des conseils tripartites nationaux et régionaux de SST. Au niveau du lieu de travail, les projets facilitent la création et le fonctionnement de comités paritaires de SST, et renforcent les capacités des organisations d'employeurs et de travailleurs de promouvoir la SST et d'améliorer leur faculté d'offrir des services de SST à leurs membres.

Enfin, et surtout, les partenaires sociaux peuvent aussi jouer le rôle d'agents d'exécution. En **République démocratique populaire lao**, par exemple, le projet VZF a conclu des accords de mise en œuvre avec la Chambre nationale de commerce et d'industrie lao et la Fédération lao des syndicats pour qu'elles puissent mettre directement en place des activités de formation à la SST dans les secteurs de l'agriculture et du vêtement, mais aussi suivre le fonctionnement des comités de SST et partager les bonnes pratiques dans le domaine de la SST dans l'industrie du vêtement.

En **Uruguay**, le projet a contribué à renforcer les relations tripartites axées sur les questions de SST. Le Conseil national de la sécurité et de la santé au travail (CONASSAT) a lancé une vaste campagne nationale tripartite sur la SST ciblant les jeunes travailleurs et leurs employeurs. Lors de l'évaluation, les membres du CONASSAT ont indiqué que cette initiative avait amélioré leur aptitude à collaborer, ce qui est important car ils représentent différents mandants ayant des priorités et des préoccupations différentes. Ils ont aussi observé que la SST est le sujet idéal pour les amener à travailler ensemble sur des objectifs communs. Un représentant a expliqué que c'est la première fois que les membres du CONASSAT travaillent ensemble sur un projet avec des résultats concrets. Suite à cette initiative fructueuse, les pouvoirs publics et les partenaires sociaux sont convenus de lancer à l'avenir d'autres campagnes tripartites sur la SST.

## Pays participants\*



\* En outre, l'initiative VZF collabore avec le programme «Better Work» de l'OIT pour faire face aux risques sanitaires directs et indirects de la pandémie COVID-19 au Bangladesh, au Cambodge, en Indonésie et au Viet Nam.

### Le programme Sécurité + Santé pour Tous applique les critères suivants pour sélectionner les pays participants:

- La priorité est accordée aux économies en développement et aux pays les moins avancés.
- Le gouvernement national et les organisations d'employeurs et de travailleurs du pays cible proposé doivent avoir exprimé leur engagement à promouvoir la SST.
- La SST doit avoir été identifiée comme une priorité dans le programme pays de promotion du travail décent (PPTD) pour le pays visé, ainsi que dans d'autres documents de l'OIT et/ou de politique nationale.
- Le pays d'intervention proposé doit offrir la possibilité d'établir des liens avec d'autres initiatives de développement, de manière à optimiser les ressources.
- La situation sécuritaire, la stabilité politique et d'autres facteurs externes sont évalués afin de réduire au minimum les risques.



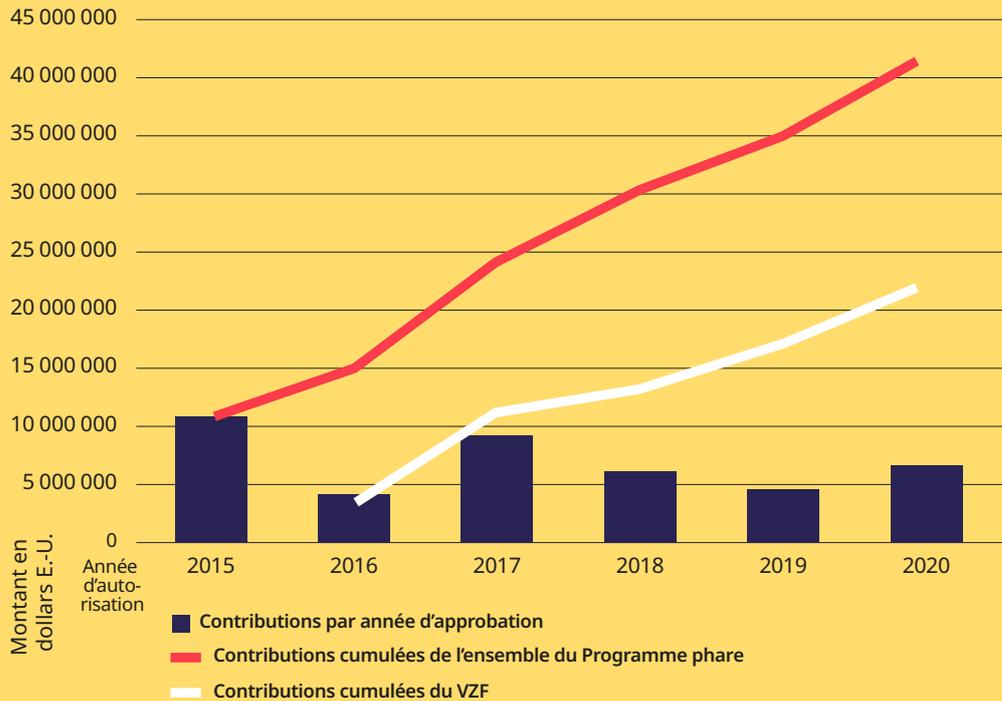
Ouvrière agricole en Côte d'Ivoire, © M.Fossat

**D'autres critères sont pris en considération pour sélectionner les chaînes d'approvisionnement mondiales qui seront visées par l'initiative VZF. Il convient notamment que les chaînes d'approvisionnement:**

- ▶ présentent des déficits importants en matière de SST;
- ▶ soient à forte intensité d'emploi;
- ▶ comptent parmi celles où l'intervention de l'initiative VZF a de bonnes chances d'avoir des répercussions positives sur les conditions de SST;
- ▶ soient adaptées aux pratiques commerciales responsables des entreprises nationales et internationales.

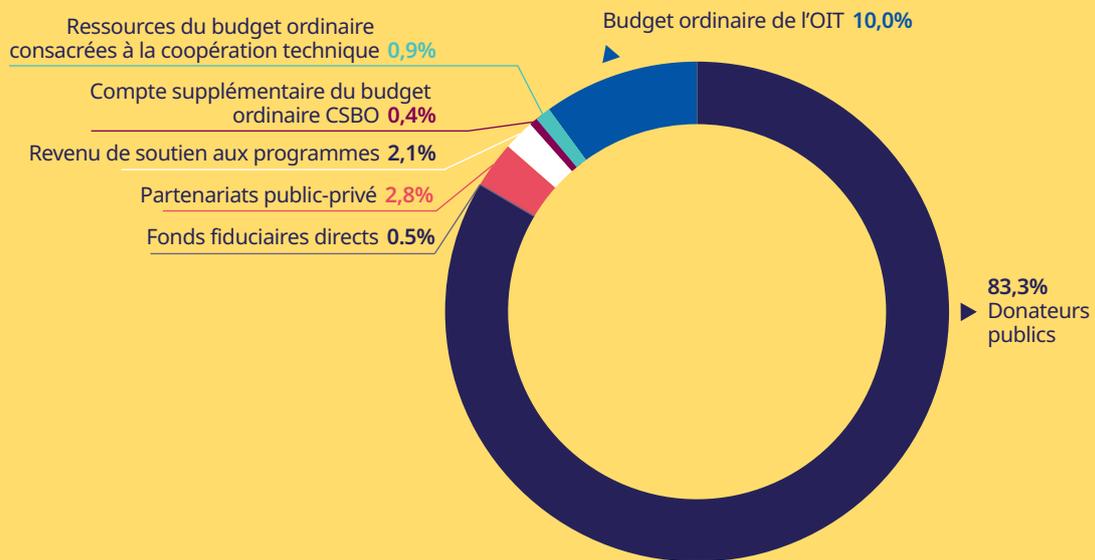
# Financement du programme Sécurité + Santé pour Tous

► Financement du programme Sécurité + Santé pour Tous, 2015-2020 (en dollars E.-U.)



\* Contributions comptabilisées jusqu'en octobre 2020

► Financement total du programme Sécurité + Santé pour Tous, par source et type de financement (en dollars E.-U.)

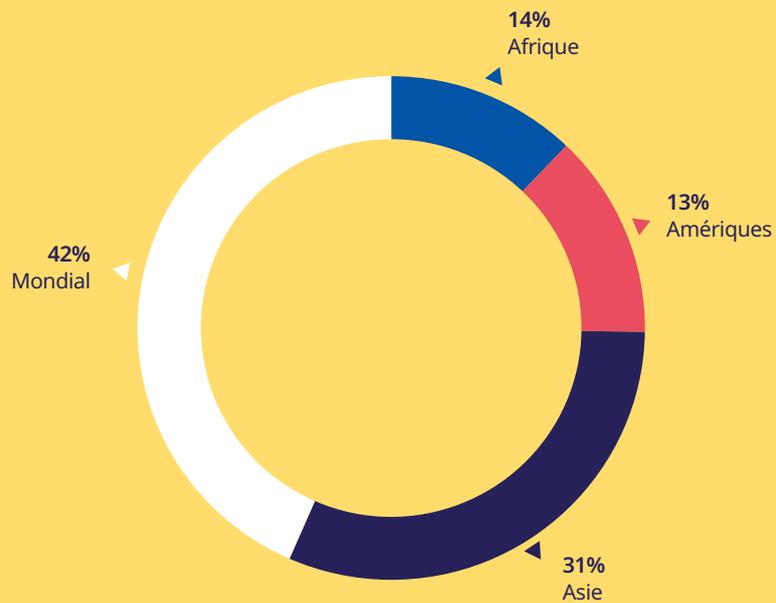




Agriculture workers in Myanmar @ M. Fossat

## Allocation des ressources

► Part du financement du programme Sécurité + Santé pour Tous, par région (% du financement)



## Faire face au COVID-19

La pandémie de COVID-19 est une crise de santé publique mondiale sans précédent, qui a bouleversé les économies et les sociétés de la plupart des pays. Les lieux de travail insalubres et dangereux sont devenus des foyers de contagion, qui ont eu de graves conséquences sur la santé des travailleurs, mais aussi des répercussions sur les communautés, rendant la thématique de la SST plus pertinente que jamais.

Pour aider à lutter contre la pandémie, le programme Sécurité + Santé pour Tous a mobilisé, via le VZF essentiellement, des ressources supplémentaires ou réaffecté des fonds existants pour aider les mandants à renforcer la sécurité et la santé, en particulier en évaluant les besoins immédiats, en produisant des documents techniques, en formant les mandants, et en apportant une aide directe sur les lieux de travail. Ces fonds ont permis de s'assurer que les travailleurs et les employeurs – ainsi que leurs familles – opérant dans les chaînes de valeur textiles et agricoles dans les pays visés par le projet VZF (Colombie, Ethiopie, Honduras, République démocratique populaire lao, Madagascar, Mexique et Myanmar) bénéficient d'une protection accrue contre les risques sanitaires directs et indirects liés au COVID-19.

Par ailleurs, le programme collabore étroitement avec le programme Better Work pour permettre à certains pays participants – Bangladesh, Cambodge, Indonésie et Viet Nam – d'aider les usines de confection à prévenir et à atténuer les risques professionnels liés au COVID-19.

Au total, 2337000 travailleurs bénéficient directement ou indirectement de la réponse du programme au COVID-19, qui met l'accent sur la SST via des mesures de prévention et d'atténuation des risques sur le lieu de travail: fourniture d'équipements de protection individuelle et de désinfection, mise en place d'activités de sensibilisation et de formation, aménagement de centres de quarantaine, etc.

A l'échelle mondiale, le programme a mis au point, seul ou en collaboration avec d'autres projets, divers outils techniques qui ont été largement diffusés:

- Un [guide destiné aux petites et moyennes entreprises](#) (PME) portant sur la prévention et la limitation de la propagation du COVID-19, disponible en plusieurs langues;
- Des directives sur **l'évaluation rapide des besoins et la préparation de plans de réponse pour les interventions au niveau des pays**, qui visent à aider le personnel de projet à s'engager auprès des mandants pour gérer leurs besoins immédiats et à plus long terme;
- Un [guide](#) et **cinq protocoles de SST** destinés à prévenir et à atténuer la pandémie de COVID-19 dans le **secteur agricole**.

D'autres outils élaborés par LABADMIN/OSH ont été traduits dans les langues parlées dans les pays où le programme est mis en œuvre. Ces outils sont utilisés pour fournir une assistance aux mandants:

- [Prévention et limitation de la propagation du COVID-19 au travail – Checklist des mesures à prendre](#)
- [Un retour au travail sûr et sain durant la pandémie de COVID-19](#)
- [Dix mesures concrètes pour un retour au travail en toute sécurité.](#)

# Principaux résultats

Durant sa première phase (2016-2020), le programme Sécurité + Santé pour Tous a œuvré dans **15 pays**, bénéficiant ainsi potentiellement à plus de **60 millions de travailleurs**, directement ou indirectement.

## 1. Renforcer les connaissances en matière de SST

Il convient de disposer de connaissances en matière de SST fondées sur des éléments factuels pour promouvoir la sensibilisation, favoriser l'engagement, éclairer l'élaboration des politiques, améliorer les stratégies de prévention, et soutenir les initiatives mondiales, nationales et régionales.

Les recherches se sont concentrées essentiellement sur les domaines suivants:

- **Évaluer les facteurs incitatifs et les contraintes pour l'amélioration de la SST dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.** Le programme a mis au point une méthodologie pour comprendre comment les chaînes d'approvisionnement mondiales fonctionnent dans leur intégralité, en vue de concevoir des interventions adaptées au contexte et d'améliorer les résultats en matière de SST, au sein et au-delà de la chaîne de valeur. La Colombie ([café](#)), le Honduras ([café](#)) (non disponible en français), l'Indonésie ([huile de palme](#)), la République démocratique populaire lao ([café](#)) (non disponible en français), Madagascar ([textile](#) et [litchi](#)), le Mexique ([café](#)) (non disponible en français) et le Myanmar ([gingembre](#) et [vêtement](#)) (non disponibles en français) ont appliqué cette méthodologie à leurs chaînes de valeur agricoles, textiles et vestimentaires. Dans chaque chaîne de valeur, les résultats des recherches ont alimenté la stratégie de mobilisation des différentes parties prenantes et la conception des interventions pour prévenir efficacement les décès, lésions et maladies liés au travail. Des liens ont été établis entre le respect des normes de SST et la compétitivité dans la chaîne de valeur. Au niveau national, un soutien a été apporté aux partenaires sociaux et aux institutions pour renforcer leurs capacités en matière de SST. D'autres recherches portant principalement sur la chaîne de valeur du secteur de la construction sont actuellement menées à Madagascar et au Myanmar.
- **Identifier les points d'appui à l'engagement du secteur privé en faveur de la SST.** Pour mieux comprendre pourquoi et comment les acheteurs mondiaux peuvent influencer sur la SST dans leurs chaînes de valeur, le programme a mené des recherches particulières sur la place de la SST dans les politiques d'approvisionnement durable des entreprises multinationales opérant dans les chaînes de valeur agricoles et textiles. Des entretiens ont été menés auprès de 35 multinationales, 16 initiatives privées de contrôle de la conformité, et 10 sociétés d'audit situées dans des pays producteurs. Des entretiens avec des informateurs clés et des groupes de discussion ciblés ont eu lieu en Colombie, en Indonésie, à Madagascar et au Myanmar, en plus d'observations effectuées sur le lieu de travail. Les conclusions ont été présentées lors d'un événement de partage des connaissances qui s'est tenu à Genève en juillet 2018.

- **Estimer la charge des maladies et lésions liées au travail.** Au niveau mondial, la communication, la collecte et l'analyse de données sur les décès, lésions et maladies liés au travail font grossièrement défaut et ne permettent pas de donner une image précise de l'ampleur des défis en matière de SST. Une nouvelle méthodologie a été élaborée en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour estimer la charge induite par les maladies et lésions liées au travail. Cette méthodologie permettra d'estimer, aux niveaux mondial, régional et national, le nombre de décès et d'années de vie en bonne santé perdues en raison d'une exposition à des facteurs de risques professionnels, ventilés par sexe et âge. Les nouvelles estimations devraient être publiées en 2021. La nouvelle méthode d'estimation a été mise au point avec l'aide de 15 gouvernements (par l'intermédiaire des ministères de la Santé et du Travail), de 200 experts venus de 35 pays de toutes les régions de l'OMS et de l'OIT, d'organisations intergouvernementales – y compris l'Union européenne et l'Union africaine –, et de réseaux professionnels – comme, par exemple, la Commission internationale de la santé au travail.
- **Comprendre les conditions de SST des jeunes travailleurs.** L'incidence des accidents du travail non mortels est plus élevée parmi les jeunes travailleurs (âgés de 15 à 24 ans) que parmi les travailleurs adultes, c'est pourquoi il est essentiel d'avoir une connaissance approfondie de leur vulnérabilité en matière de SST. [Seize études au total ont été menées dans sept pays cibles](#) (non disponible en français) (Argentine, Colombie, Indonésie, Myanmar, Philippines, Uruguay et Viet Nam), dont certaines mettent l'accent sur les secteurs à haut risque – en particulier l'agriculture et la construction –, afin d'identifier les facteurs de risques qui touchent en particulier les jeunes travailleurs, les dangers et risques liés au travail auxquels sont fréquemment exposés les jeunes travailleurs, ainsi que les besoins particuliers des jeunes travailleurs. Ces études ont permis d'éclairer la formulation des politiques et d'orienter l'élaboration de programmes de formation ainsi que d'autres activités de renforcement des capacités. Les conclusions des études ont aussi été utilisées pour concevoir et mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation à la SST. Les activités de diffusion auprès des travailleurs, des employeurs et des responsables gouvernementaux ont permis de mieux leur faire comprendre le problème et de renforcer leur volonté de s'engager à promouvoir la sécurité et la santé des jeunes travailleurs.
- **Lancement de la Base de données sur les agences, institutions et organisations sur la sécurité et la santé au travail (INTEROSH)** (non disponible en français). Les agences, institutions et organisations de SST sont les acteurs clés de la recherche, de la prestation de services et de la sensibilisation en matière de SST. Cette base de données contient des informations sur les fonctions, les modalités de gouvernance, les ressources, les priorités en matière de recherche, la stratégie, la fourniture de services, les activités de sensibilisation du public, et les pratiques de réseautage international de 159 agences, institutions et organisations nationales venues de 67 pays, ainsi que de 15 agences, institutions et organisations internationales. Parmi les organisations présentées dans cette base de données figurent des organismes publics, des instituts de recherche, des associations professionnelles et d'autres acteurs de la société civile, des organisations d'employeurs et de travailleurs, et des organes consultatifs nationaux ou sectoriels participant activement à la prévention ainsi qu'au développement et au partage des connaissances dans le domaine de la SST. Par le biais de cette plateforme, les utilisateurs ont la possibilité de promouvoir leur travail, de partager les meilleures pratiques et réalisations, de débattre des similitudes et des défis, et d'élargir leurs réseaux. La base de données sert aussi à guider l'OIT et d'autres acteurs du développement dans la mise en œuvre d'interventions stratégiques visant à soutenir les initiatives mondiales et régionales en matière de SST. Elle peut aussi être utilisée pour concevoir des stratégies et des projets sur mesure destinés à renforcer les capacités organisationnelles, relationnelles et techniques, en accordant une attention prioritaire aux pays à revenu faible ou intermédiaire.



Travailleurs transformant des fruits de palmier en Colombie. © M. Fossat

- ▶ **Comprendre comment améliorer la SST dans les PME.** Les travailleurs employés dans les PME sont davantage victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles que ceux qui sont employés dans les grandes entreprises, en raison notamment de l'absence de systèmes appropriés de gestion de la SST. Les recherches menées dans le cadre du programme Sécurité + Santé pour Tous ont cherché à améliorer les interventions de l'OIT et d'éventuelles parties prenantes pour promouvoir la sécurité et la santé des travailleurs dans les PME. Dans un premier temps, l'OIT a recensé les leçons et les bonnes pratiques tirées des mécanismes existants pour améliorer la SST dans les PME. Au total, 38 initiatives nationales et trois stratégies nationales déployées dans 25 pays développés et en développement ont été sélectionnées et analysées. En outre, six études de cas approfondies ont été menées au Cameroun, en Chine, en Colombie, en Indonésie, aux Philippines et en Tunisie, en vue de mieux faire connaître les défis en matière de SST auxquels sont confrontées les PME, ainsi que les résultats/répercussions que peuvent avoir les initiatives locales sur ces dernières. Les conclusions des recherches sont maintenant utilisées pour élaborer un guide «mode d'emploi» à l'intention des mandants sur l'amélioration de la SST dans les PME et pour perfectionner les outils de l'OIT existants – Amélioration du travail dans le cadre du développement local (WIND); Amélioration du travail dans les petites entreprises de construction (WISCON); et Programme sur les améliorations du travail dans les petites entreprises (WISE) –, en vue de mieux répondre aux besoins et défis actuels des PME en matière de SST et de productivité.
- ▶ **Les outils de formation participative orientée vers l'action de l'OIT ont été perfectionnés afin de mieux faire face aux défis auxquels sont confrontées aujourd'hui les micro et petites entreprises pour améliorer la SST.** Une plateforme virtuelle comprenant tous ces outils a été créée par le Centre international de formation de l'OIT à Turin, et elle est actuellement utilisée pour la phase d'apprentissage à distance de son [programme régulier de formation sur la SST dans les micro et petites entreprises](#).

## 2. Renforcer les cadres de SST dans les pays cibles

Avec le soutien du programme Sécurité + Santé pour Tous, sept pays ont renforcé leurs cadres nationaux de SST fondés sur les normes internationales du travail, en adoptant de nouveaux programmes, politiques et/ou législations, ou en améliorant ceux qui existent déjà.

En **Argentine**, le programme a soutenu un nouveau [Plan d'action national de SST](#) (non disponible en français) lancé en 2019, axé sur la sécurité et la santé des jeunes travailleurs.

Au **Cambodge**, le programme a soutenu l'élaboration du deuxième Plan directeur national sur la SST (2018-2022) qui fournit au gouvernement une feuille de route pour atteindre six objectifs liés à la SST. Il facilite aussi la mise à jour du profil national de SST et de la politique nationale de SST. Il a également apporté une contribution importante au texte de quatre *prakas* (ordonnances ministérielles) portant respectivement sur le travail en hauteur, l'utilisation d'un équipement de protection individuelle, le logement des travailleurs, et la couverture sociale, thématiques actuellement examinées par le Comité consultatif du travail.

En **Colombie**, une enquête sur la SST a été menée pour évaluer la santé et les conditions de travail de la plupart des travailleurs vulnérables dans la chaîne de valeur du café (travailleurs temporaires ou saisonniers). Cette enquête a été validée par les mandants tripartites et mise en œuvre dans trois régions productrices de café du pays, portant sur un total de 625 caféiculteurs temporaires. Les résultats sont en cours d'analyse avec les partenaires, et ils serviront de base à l'élaboration de plans d'action nationaux de SST d'ici la fin 2020.

En **Indonésie**, le programme a facilité l'élaboration et l'adoption du premier [profil national de SST](#) (non disponible en français). Sur cette base, le ministère de la Main-d'œuvre a établi un plan national de SST (2020-2024), et le ministère de la Santé a entrepris de rédiger une feuille de route sur la santé au travail (2020-2024), qui n'a toutefois toujours pas été approuvée en raison de la pandémie de COVID-19. Avec le soutien de l'OIT, le ministère de la Main-d'œuvre a édicté la réglementation n° 5 (2018) sur un environnement de santé et de sécurité au travail qui exige que les lieux de travail recensent et gèrent les risques chimiques, biologiques, ergonomiques et psychologiques.

A **Madagascar**, un plan d'action quinquennal a été adopté pour faciliter les interventions coordonnées et/ou conjointes des parties prenantes dans le système de SST. Dans ce cadre, suite à une décision prise par le Conseil des ministres, les inspecteurs du travail et les inspecteurs de la sécurité sociale ont effectué conjointement des visites dans des usines, à la suite de quoi 558 employeurs – représentant au total 12 172 travailleurs – ont été enregistrés auprès de la sécurité sociale.

Au **Myanmar**, une nouvelle [loi sur la SST](#) (non disponible en français) a été adoptée le 15 mars 2019. Cette loi s'est inspirée de l'élaboration du profil national de SST (2018), soutenu par le programme. Elle a aussi bénéficié de consultations approfondies avec les mandants tripartites, auxquelles le programme a apporté son concours, notamment par la mise en place d'un groupe de travail tripartite et interministériel. Le programme a fourni un appui technique et des orientations au ministère du Travail concernant la manière de rédiger la nouvelle loi, ainsi qu'aux responsables politiques de haut niveau, en organisant notamment des ateliers d'information s'adressant aux parlementaires des deux chambres, haute et basse. La nouvelle loi étend la couverture de SST à l'économie informelle et aux secteurs qui en étaient auparavant exclus, en particulier l'agriculture et la construction. Elle prévoit la création d'un Conseil national tripartite de SST, qui coordonnera les activités essentielles de vérification de la conformité et de promotion de la SST. Elle énonce de nouvelles exigences concernant la création de comités bipartites de sécurité et de santé au travail et le recrutement de personnels de SST (agents de sécurité) au niveau de l'entreprise. Elle impose aux employeurs l'obligation de mettre en place



Travailleuses de la confection au Viet Nam, © M. Fossat

des systèmes de gestion de la SST, qui englobent une évaluation des risques et une formation à la SST. La nouvelle loi préconise la création d'un cadre juridique et politique unifié pour la SST, axé sur l'établissement d'une culture de prévention. L'OIT continue de collaborer avec les mandants pour promouvoir l'élaboration d'un nouveau programme national de SST, assorti d'un plan d'action national sur la SST, ainsi que l'adoption d'un règlement d'application de la nouvelle loi sur la SST.

Aux **Philippines**, une nouvelle [loi sur la SST](#) (non disponible en français) et son règlement d'application ont été promulgués en 2018, suite à l'assistance technique fournie par le programme Sécurité + Santé pour Tous. Cette loi, qui s'applique aussi aux travailleurs de l'économie informelle, contient des dispositions énonçant des sanctions en cas de violation des normes de SST, de refus de laisser les inspecteurs du travail accéder aux locaux de l'entreprise, et d'entrave ou d'obstruction à l'exercice de leurs fonctions. Elle prévoit aussi des programmes de formation à la SST pour les partenaires sociaux, ainsi que la création d'un Comité national de collaboration et de coopération intergouvernementales en matière de SST.

Au **Viet Nam**, l'OIT a fourni une assistance au ministère du Travail, des Invalides et des Affaires sociales pour rédiger trois décrets et deux circulaires relatifs à la SST, qui ont pour but d'orienter la mise en œuvre de la loi sur la SST adoptée en 2015 et entrée en vigueur en juin 2016. Ces décrets et circulaires portent sur divers aspects de la SST: enregistrement et notification des accidents du travail et des maladies professionnelles; formation à la SST; inspections; amendes administratives en cas de violation de la SST; et évaluations des risques. Le nouveau cadre juridique s'applique aussi à l'économie informelle. Désormais, davantage d'entreprises financent la formation à la SST, effectuent des évaluations des risques, et mettent en œuvre des systèmes de gestion de la SST. Des inspections du travail/de la SST sont maintenant réalisées dans des cadres informels.

### 3. Renforcer les capacités au niveau des pays pour résoudre les problèmes de SST

Grâce aux interventions menées dans le cadre des projets, les capacités d'un large éventail d'institutions et d'organisations actives dans le domaine de la SST ont été renforcées dans les **15 pays participants** eu égard aux aspects suivants:

#### Systèmes nationaux de collecte et de communication des données sur la SST

Dans deux des pays participants, le programme Sécurité + Santé pour Tous a permis de renforcer les systèmes nationaux d'enregistrement et de notification des données relatives à la SST.

Au **Myanmar**, c'est la première fois que des données sur la SST sont collectées au niveau national dans le cadre d'une enquête sur la population active. Le programme a collaboré avec la Direction du travail du ministère du Travail, de l'Immigration et de la Population et avec le Comité de l'enquête sur la population active pour intégrer les données sur la SST dans les enquêtes régulières sur la main-d'œuvre – en commençant avec l'édition de 2019 –, en vue d'améliorer l'exactitude des données nationales sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Le programme a apporté son concours à l'élaboration de questionnaires sur la SST et d'un manuel de formation destiné aux personnes chargées de collecter les données. Il a formé 20 fonctionnaires de la Direction du travail au module de SST, qui englobe la saisie et le traitement des données collectées lors de l'enquête sur la population active. L'intégration des questions de SST dans l'enquête nationale sur la main-d'œuvre permet de fournir des données propres à faciliter l'élaboration, l'analyse, la planification et la mise en œuvre de stratégies nationales de SST.

Aux **Philippines**, le personnel des institutions nationales chargées de collecter, d'analyser, d'utiliser et de diffuser les données relatives à la SST – à savoir le Bureau des conditions de travail, le Centre de sécurité et de santé au travail, et la Commission d'indemnisation des salariés – a reçu une formation destinée à renforcer ses aptitudes et ses compétences. Cette formation a été organisée en collaboration avec l'Institut de recherche et de formation statistiques des Philippines. Grâce à cette formation, le Bureau des conditions de travail est désormais mieux armé pour réviser et mettre à jour les formulaires obligatoires d'enregistrement et de notification des données. Le Centre de sécurité et de santé au travail a amélioré sa formation de base à la SST pour les agents de sécurité en ce qui concerne les prescriptions en matière d'enregistrement et de notification. La Commission d'indemnisation des salariés analyse désormais les demandes d'indemnisation des salariés en cas de maladie, afin de produire des rapports réguliers qui devraient éclairer l'élaboration des politiques de SST. En outre, le programme a encouragé l'évaluation du système d'enregistrement et de notification du pays, afin de repérer les lacunes potentielles qui devront être comblées pour que la nouvelle loi sur la SST puisse être effectivement mise en œuvre.

#### Services d'inspection du travail

Les inspections de routine et les inspections correctives ne suffisent pas à assurer une application efficace et effective ni un respect durable de la législation nationale sur la SST. En revanche, des stratégies plus proactives, ciblées et adaptées pourront se révéler efficaces pour amener les acteurs tant gouvernementaux que non gouvernementaux à donner aux travailleurs les moyens d'exercer leurs droits et à inciter les employeurs à s'acquitter de leurs obligations en matière de prévention des décès, lésions et maladies liés au travail.

Le **modèle de planification stratégique pour la conformité** élaboré par l'OIT cherche à donner aux institutions du marché du travail – services d'inspection du travail et autres entités – les moyens de mieux faire respecter la législation nationale du travail, en particulier sur la SST. Le modèle d'intervention consiste en une approche adaptée tant à l'objectif visé qu'au contexte, qui aide les partenaires à réfléchir aux pratiques actuelles, et à formuler, séquencer et mettre en œuvre des plans stratégiques pour la



Femmes triant les litchis à Madagascar, © Groupement des Exportateurs de Litchis (GEL)

conformité. Ces plans sont élaborés en consultation avec les partenaires sociaux et d'autres institutions. Ils comportent des priorités, des objectifs et des lignes d'action pour améliorer le respect de la législation du travail, ainsi que des indicateurs permettant d'évaluer les progrès accomplis. Chaque plan est mis au point sur la base des principaux problèmes de conformité ayant été identifiés.

Une formation spéciale a été dispensée aux services d'inspection du travail en Ethiopie, au Guatemala, en République démocratique populaire lao, à Madagascar, au Myanmar, aux Philippines, en Uruguay et au Viet Nam. Des plans stratégiques pour la conformité axés sur la SST ont été élaborés en Ethiopie, en République démocratique populaire lao, à Madagascar, en Uruguay et au Viet Nam.

En **Ethiopie**, le ministère du Travail et des Affaires sociales a mis en place une équipe spéciale sur la planification stratégique chargée d'examiner quatre secteurs prioritaires (agriculture, construction, vêtements/textile et services). Quelque 200 entreprises opérant dans ces secteurs sont répertoriées sur une fiche de suivi des dossiers, afin de garantir que les inspections initiales, les inspections de suivi, les cas de correction totale ou partielle ou encore l'absence de correction, ainsi que les mesures d'application font systématiquement l'objet d'un suivi.

En **République démocratique populaire lao**, la Division de l'inspection du travail a constitué une équipe de travail principale chargée de suivre les améliorations en matière de SST devant être apportées par les usines de confection à la suite des premières évaluations du respect des règles de SST.

A **Madagascar**, une équipe spéciale composée de 12 inspecteurs du travail a été créée et formée pour apprendre à effectuer des visites d'inspection sur la sécurité et la santé, y compris dans l'économie informelle. Un plan de formation pour tous les inspecteurs des services d'inspection du travail malgaches a ensuite été mis au point, et les membres de l'équipe spéciale ont dispensé une formation en groupes à l'ensemble des services d'inspection du travail (soit 245 inspecteurs venus de tout le pays). Pour faire face à la crise du COVID-19, des inspecteurs du travail nouvellement habilités ont pu mener des visites d'inspection dans des usines ayant poursuivi leurs activités durant le confinement. Entre mars et septembre 2020, 687 entreprises employant 19 061 travailleurs dans la région autour de la capitale ont été inspectées, y compris des usines de vêtements. Les inspections se sont concentrées sur les informations et les mesures de prévention requises pour lutter contre la pandémie de COVID-19.

En **Uruguay**, 84 inspecteurs du travail ont suivi un programme de formation en six modules sur les questions de SST, et des listes de contrôle pour les inspections ont été établies. Des campagnes d'inspection axées spécifiquement sur les troubles musculo-squelettiques, les produits chimiques et le secteur de la construction ont été conçues et mises en œuvre. Un nouveau module intitulé «Inspection et prévention des risques biologiques au travail» est en cours d'élaboration, son objectif étant de renforcer le rôle des inspecteurs du travail dans la lutte contre le COVID-19.

Au **Viet Nam**, 189 fonctionnaires du ministère du Travail, des Invalides et des Affaires sociales intervenant aux niveaux des provinces, des districts et des communes ont reçu une formation pour mieux faire appliquer la loi sur la SST. Ils ont à leur tour formé quelque 5 600 travailleurs provenant de diverses entreprises implantées dans les zones industrielles des provinces et des villes.

## Renforcer les capacités des partenaires sociaux de traiter les questions de SST

Dans le cadre du programme Sécurité + Santé pour Tous, l'OIT aide les partenaires sociaux à créer et maintenir des mécanismes visant à promouvoir l'amélioration continue des systèmes nationaux de SST. Grâce au renforcement de leurs capacités en matière de SST, les organisations d'employeurs et de travailleurs sont en mesure de prendre part au dialogue social aux niveaux national et régional et au niveau de l'entreprise. Elles peuvent promouvoir l'adoption de politiques et programmes de SST plus performants ainsi qu'une plus grande conformité aux règles de SST sur le lieu de travail.

Dans cette perspective, un [guide destiné à aider les organisations d'employeurs nationales et sectorielles à renforcer leurs capacités en matière de SST](#) (non disponible en français) a été élaboré en collaboration avec ACT/EMP. Ce guide permet aux organisations d'employeurs de mieux comprendre les fonctions du système national de SST et les rôles des différents acteurs concernés. Il fournit des orientations sur la façon de repérer les capacités de leurs membres ainsi que les défis et les besoins liés à l'amélioration de la SST sur le lieu de travail. Il comporte un ensemble de ressources théoriques et pratiques destinées à aider les utilisateurs, ainsi qu'un échantillon de cas issus de différentes régions montrant des exemples de services fournis par les organisations d'employeurs. Un guide similaire est actuellement mis au point par les organisations de travailleurs, en collaboration avec ACTRAV.

Dans chacun des 15 pays cibles, un soutien a été apporté pour améliorer les connaissances des partenaires sociaux en matière de SST et renforcer leurs capacités de promouvoir la SST, de participer à la gestion des risques, et d'encourager le respect de la législation relative à la SST. Les partenaires sociaux ont reçu une formation, et ils participent à des ateliers organisés sur divers sujets: dangers et risques sur le lieu de travail, évaluation des risques, droits et obligations juridiques en matière de SST, comités mixtes de SST, et systèmes de gestion de la SST. De nombreux participants ont reçu une formation de formateur, et ils sont désormais en mesure de partager ce qu'ils ont appris avec d'autres membres de leur organisation.

En **Argentine**, le programme a collaboré avec 17 centres de formation professionnelle appartenant à la fondation UOCRA – le syndicat argentin du secteur de la construction –, dans le but de mieux intégrer la SST dans la formation dispensée dans ces centres. Un agent de coordination chargé des questions de SST a été désigné dans chaque centre de formation professionnelle participant à l'opération.

En **Colombie**, la Fédération colombienne du café organise depuis des années des formations à la SST pour ses membres. Avec l'appui du programme, une évaluation des résultats de ces activités de formation a été effectuée par la Fédération. Les conclusions de l'évaluation sont utilisées pour élaborer des propositions visant à renforcer les activités de formation.

Au **Cambodge**, une formation de formateurs s'inspirant de la méthodologie WISCON a été dispensée aux dirigeants syndicaux et aux formateurs dans le secteur de la construction, suivie d'une formation pour les superviseurs de chantiers de construction. De nouveaux supports de formation à la SST axés sur les bâtiments de grande hauteur sont en train d'être mis au point, en fonction du contexte du pays.



Une travailleuse cueillant du café au Laos, © VZF

A **Madagascar**, 40 employeurs du secteur du textile – tous membres du Groupement des entreprises franches et partenaires (GEFP) – ont, à leur demande, reçu une formation initiale sur l'importance de la SST pour améliorer leurs performances économiques et mieux répondre aux défis sociaux et environnementaux. Ils ont ensuite demandé à l'OIT de leur fournir une formation sur la gestion de la SST. Dans le même ordre d'idées, les travailleurs du textile affiliés à la Conférence des travailleurs de Madagascar et aux principales organisations syndicales interprofessionnelles ont été sensibilisés à l'importance de l'évaluation des risques dans les entreprises et au respect des principes généraux de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Forts de cette prise de conscience, ils ont accepté de participer à une formation basée sur une approche consistant à créer une équipe spéciale de travailleurs sur la SST composée de 14 syndicalistes, lesquels ont ensuite reçu une formation sur les principes essentiels de prévention des risques et les principales catégories de risques.

Au **Myanmar**, les maîtres formateurs issus d'organisations d'employeurs et de travailleurs du secteur de la construction – Confédération des syndicats du Myanmar; Fédération syndicale des infrastructures, de l'artisanat et des services du Myanmar; et Association des entrepreneurs de la construction du Myanmar – ont été formés à la SST, afin de promouvoir des initiatives et des pratiques susceptibles d'être appliquées efficacement sur les lieux de travail, qui consistent notamment à utiliser des outils d'auto-évaluation axés sur la SST, à mener des audits internes de la SST, à établir des comités paritaires de SST, à mettre en place sur le terrain de délégués syndicaux chargés des questions de SST, et à promouvoir le dialogue social. Des cours de formation ont été dispensés par ces organisations, ce qui a permis de fournir à 59 représentants d'organisations d'employeurs et à 333 représentants d'organisations de travailleurs une formation à la SST, axée en particulier sur les jeunes travailleurs. Les représentants de l'une de ces organisations indiquent que les syndicalistes qui ont suivi la formation ont désormais davantage conscience et une meilleure connaissance des questions de SST. Ils ont aussi constaté d'importants changements sur certains chantiers de construction, par exemple l'utilisation d'équipements de protection individuelle (lunettes de soudage, harnais de sécurité, masques de peinture). Les représentants de l'une des principales organisations d'employeurs attribuent à l'OIT le mérite d'avoir réussi à mieux faire connaître

et mieux faire comprendre la SST à ses membres ingénieurs, qui font office de formateurs. Cette même organisation a dispensé une formation à ses ingénieurs de chantier, qui sont censés apporter des changements concrets sur le lieu de travail en vue de réduire les risques professionnels.

Aux **Philippines**, La Confédération des employeurs des Philippines a conçu et mis en œuvre un programme de formation pour renforcer les capacités des employeurs et des associations professionnelles de promouvoir le respect des règles de SST parmi leurs membres. Quatre-vingt-neuf participants ont reçu une formation. Le programme de formation fait désormais partie des offres régulièrement faites par la Confédération à ses membres.

Au **Viet Nam**, 146 membres de trois organisations d'employeurs et de travailleurs (Union des agriculteurs du Viet Nam, Chambre de commerce et d'industrie du Viet Nam, et Confédération générale du travail du Viet Nam) ainsi que de comités paritaires de SST présents dans les secteurs de l'agriculture et de la construction ont reçu une formation à la SST et à l'évaluation des risques. Ces 146 personnes ont à leur tour formé des agriculteurs ainsi que des travailleurs et des employeurs du secteur de la construction. L'Union des agriculteurs du Viet Nam déclare que, suite à cette formation, les agriculteurs locaux sont désormais en mesure d'appliquer leurs connaissances à leur travail quotidien. La Confédération générale du travail indique qu'en 2018, 60 initiatives d'amélioration de la SST ont été mises en œuvre par des entreprises de la construction. Ces actions, simples et peu coûteuses, n'en ont pas moins permis d'améliorer les conditions de travail et de mieux sensibiliser les employeurs et les travailleurs à la SST. Au niveau des provinces, 700 représentants syndicaux, responsables de la SST et travailleurs de différentes entreprises ont été formés par des membres de la Confédération générale du travail ayant eux-mêmes préalablement reçu une formation. La Chambre de commerce et d'industrie signale que les maîtres formateurs ont dispensé une formation complémentaire à 50 représentants d'entreprises de la construction dans la province de Binh Thuận. En 2018, ils ont aussi assuré une formation sur la législation relative à la SST et l'évaluation des risques dans 300 entreprises spécialisées dans les produits chimiques, les vêtements et les chaussures. En 2019, les trois organisations ont continué à former leurs membres. L'Union des agriculteurs du Viet Nam a ainsi organisé à l'intention de ses membres agriculteurs de différentes provinces 20 cours de formation à la SST en 2019, et 26 en 2020.

## Organismes de formation à la SST

**Dans plusieurs des pays participants, le système national de SST se compose d'un large éventail d'organisations et d'institutions qui fournissent directement aux employeurs et aux travailleurs des services liés à la SST et/ou encouragent l'élaboration de bonnes pratiques de prévention. Le programme Sécurité + Santé pour Tous a permis de renforcer les capacités de certains acteurs dans les 15 pays participants.**

### ► Instituts nationaux de formation à la SST

Au **Myanmar**, l'OIT a encouragé la création d'un Centre national de formation à la sécurité et à la santé au travail. En 2017, le VZF – avec le soutien des pays du G7 – a facilité les contacts entre les gouvernements du Myanmar et du Japon, ce qui s'est traduit par l'octroi d'une subvention du Japon pour construire les installations du Centre à Yangon. En 2019, le VZF a apporté son concours à la visite d'une délégation tripartite birmane composée de neuf personnes à l'Institut pour le travail et la santé de l'Assurance sociale allemande contre les accidents, situé à Dresde, en Allemagne. Cette délégation, menée par le directeur général du Département de l'inspection des usines et du droit du travail et composée, entre autres, du secrétaire général adjoint de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie du Myanmar et du président de la Confédération des syndicats du Myanmar, a travaillé en étroite collaboration avec des experts techniques de l'OIT et de l'Assurance sociale allemande contre les accidents, en vue d'élaborer un plan d'activité complet pour le Centre. Le Centre a été inauguré officiellement en août 2019 et, peu après, il a commencé à dispenser des cours de formation. L'OIT continuera de lui apporter son soutien pour qu'il puisse devenir un centre d'excellence national.



Ouvrier du bâtiment au Myanmar, © M. Fossat

### ► Services de vulgarisation agricole

En **Côte d'Ivoire**, l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER) a bénéficié d'une aide pour intégrer la SST dans son programme de formation des agents de vulgarisation rurale. Des sessions de formation ont été organisées au centre de formation de l'Agence, et les outils pédagogiques ont été testés dans des écoles pratiques d'agriculture dans 13 zones d'intervention de l'Agence. Cette mesure a mobilisé environ 100 producteurs de cacao et fait intervenir 65 membres du personnel de l'Agence. L'Agence a adopté un plan de formation complet pour son personnel, qui sera mis en œuvre dans 150 écoles pratiques d'agriculture réparties dans les 40 zones de production de cacao du pays.

Au **Myanmar**, quatre sessions de formation à la SST destinées aux agents de vulgarisation agricole de la Division de l'agriculture du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Irrigation ont été organisées, mettant l'accent notamment sur les aspects suivants: connaissances et compétences liées à la SST; évaluation des risques; transmission aux agriculteurs et aux travailleurs agricoles d'un savoir-faire en matière de SST; outils et méthodologies destinés à intégrer la SST dans les formations dispensées aux organisations d'employeurs et de travailleurs; et meilleure compréhension de la façon dont les travailleurs agricoles et les autres employés peuvent assurer la sécurité et la santé des personnes exposées à des dangers sur les lieux de travail agricoles. Au total, 180 agents de vulgarisation agricole ont assisté aux quatre sessions de formation dans les trois districts du Myanmar.

### ► Établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP)

Pour renforcer les compétences des jeunes travailleurs en matière de SST et les préparer à intégrer le marché du travail, le programme Sécurité + Santé pour Tous a encouragé les établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) et d'autres institutions de formation d'Argentine, de Colombie, du Myanmar, d'Uruguay et du Viet Nam à mettre au point des contenus sur la SST et à les intégrer dans les programmes et cours de formation existants. Au Myanmar, aux Philippines et au Viet Nam, l'OIT a également encouragé l'intégration de la SST dans les cadres nationaux de qualifications, qui recensent les compétences requises pour telle ou telle profession.

En **Argentine**, le programme a coopéré avec l'Institut national d'enseignement technologique (INET) en vue d'intégrer la SST dans les cadres de référence pour la formation professionnelle en lien avec le secteur agricole. L'Institut est présent sur l'ensemble du territoire, et tous les établissements d'EFTP affiliés à l'INET mettent en commun leurs programmes de formation en se conformant aux cadres de référence de l'Institut, ce qui fait que, désormais, la SST est inscrite dans leurs cursus.

En **Colombie**, une formation qualifiante sur la formalisation du travail et la SST dans le secteur de l'huile de palme a été créée en collaboration avec une université régionale. Elle s'adresse aux jeunes travailleurs et apprentis, actuels et futurs, du secteur de l'huile de palme. Plus de 70 jeunes participants et 25 personnes âgées de plus de 24 ans ont pris part à ce programme de formation, qui vise à promouvoir la formalisation du travail et à améliorer la SST pour les jeunes travailleurs du secteur de l'huile de palme.

Au **Myanmar**, l'OIT a aidé l'Institut national d'agriculture à intégrer, pour la première fois, la SST dans chacune des six matières actuellement enseignées dans les programmes de l'EFTP: agronomie, agrochimie, zootechnie, mécanique agricole, horticulture et protection des végétaux. Cent dix-huit enseignants ont été formés pour enseigner ce nouveau programme, qui a été mis en place dans chacun des 14 centres d'enseignement professionnel agricole du pays. En 2020, environ 6000 étudiants se sont inscrits à des cours incorporant le nouveau programme dispensés dans ces 14 centres, et 2000 étudiants ont déjà obtenu leur diplôme.

Au **Myanmar** toujours, un soutien a été apporté au Centre de formation industrielle de Sinda, dans la région de Bago, pour qu'il intègre la SST dans ses programmes de formation. La SST a été intégrée dans les huit cours dispensés par le Centre, à savoir opérateur de machines-outils, ouvrier-ajusteur, monteur-ajusteur de machines, mécanicien de véhicules automobiles, ajusteur électricien, fabricant de machines électriques, maquettiste, et dessinateur mécanicien. Le cursus intègre désormais les concepts de base de l'évaluation des risques en matière de SST, de la préparation et de l'intervention en cas de situation d'urgence, ainsi que de l'établissement de rapports et d'enquêtes sur les incidents. Les manuels de formation comportent un module sur les dangers et risques spécifiques à chaque activité. Les enseignants partagent leur expérience avec d'autres. En vue de garantir la pérennité de ces mesures, un comité de SST a été créé au sein de l'établissement pour mettre en œuvre la politique de SST. Cent soixante-dix étudiants se sont inscrits à un cours de deux ans (2019-2021) intégrant le nouveau programme, et 140 ont obtenu leur diplôme en 2019.

En **Uruguay**, le programme Sécurité + Santé pour Tous s'est employé, avec l'appui du Centre interaméricain pour le développement des connaissances en formation professionnelle de l'OIT (OIT/CINTERFOR), à aider le Conseil de l'enseignement technique professionnel de l'Université ouvrière d'Uruguay à intégrer les contenus sur la SST dans sa formation de technicien forestier en deux ans dispensée à Tacuarembó. L'OIT a également collaboré avec l'Institut national de l'emploi et de la formation professionnelle (INEFOP) pour intégrer les contenus sur la SST dans ses cours de cuisine. Dans l'ancien cursus, les questions de SST étaient abordées comme une matière unique, et seuls ses aspects juridiques étaient traités. Dans le nouveau programme, la SST fait partie intégrante des connaissances professionnelles et figure dans tous les aspects de la formation professionnelle de chaque discipline. Quelque 519 étudiants ont déjà obtenu leur diplôme qui sanctionne ce nouveau cursus. Fort de cette expérience fructueuse, CINTERFOR a pris l'initiative de mettre au point un cours d'apprentissage à distance, qui s'inspire des méthodologies contenues dans des guides de formation existants. Ce cours est disponible depuis novembre 2020, en Uruguay mais aussi dans tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Au **Viet Nam**, deux manuels de formation à la SST ont été mis au point et intégrés dans deux programmes de formation professionnelle de courte durée, en collaboration avec la Direction de l'enseignement et de la formation professionnels. Environ 303 enseignants des filières professionnelles chargés de ces programmes de courte durée ont déjà été formés, et 366 étudiants sont actuellement inscrits à deux de ces programmes: couture industrielle, et réfrigération et climatisation. La Direction a alloué des fonds pour dispenser une formation à la SST aux professeurs de l'enseignement professionnel durant la période 2021-2025.



Un groupe d'ouvriers utilise un nouvel outil pour ouvrir les cabosses de cacaoiers en Côte d'Ivoire. @ M. Fossat

### ► Renforcer les capacités des acteurs nationaux d'améliorer la SST pour les jeunes travailleurs

Un cours de formation sur les **stratégies nationales visant à garantir la SST pour les jeunes travailleurs** a été mis au point en collaboration avec le Centre international de formation de l'OIT à Turin. L'objectif de ce cours est de renforcer les capacités des parties prenantes de planifier, d'élaborer et de gérer des initiatives visant à améliorer les systèmes nationaux de SST, de manière à protéger efficacement les jeunes travailleurs. Vingt-sept personnes ont assisté à ce cours, à savoir 12 hommes et 15 femmes venus d'Argentine, de Colombie, de Côte d'Ivoire, d'Indonésie, du Myanmar, des Philippines, d'Uruguay et du Viet Nam, représentant leur gouvernement ainsi que les organisations d'employeurs et de travailleurs.

Un programme d'autoformation a également été mis au point pour renforcer les capacités des gouvernements, des employeurs, des travailleurs et de leurs organisations d'améliorer la SST pour les jeunes travailleurs par l'évaluation, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et d'actions au sein des systèmes nationaux de SST. Le programme [Improving OSH for young workers: A self-training package](#) (Améliorer la SST pour les jeunes travailleurs: un programme d'autoformation – non disponible en français) adopte une approche modulaire sous la forme de cinq brochures couvrant chacune des sujets aussi divers que la vulnérabilité des jeunes travailleurs face à la SST; les normes internationales du travail promouvant la SST pour les jeunes travailleurs; les cadres nationaux de SST encourageant la SST pour les jeunes travailleurs; l'évaluation du contexte national et l'élaboration de stratégies et mesures concrètes; et un cadre permettant de détecter les dangers et de gérer les risques auxquels sont confrontés les jeunes travailleurs.

## Services de santé au travail

Aux termes de la convention (n° 161) sur les services de santé au travail, 1985, «l'expression *services de santé au travail* désigne un service investi de fonctions essentiellement préventives et chargé de conseiller l'employeur, les travailleurs et leurs représentants dans l'entreprise en ce qui concerne les exigences requises pour établir et maintenir un milieu de travail sûr et salubre [...]».

Dans le cadre du programme Sécurité + Santé pour Tous, l'OIT a mis au point un **outil d'évaluation participatif sur les services de santé au travail**, qui s'inspire de la convention n° 161. Cet outil aide les utilisateurs à mieux comprendre le système des services de santé au travail à divers égards: cadre juridique et politique, fonctions, portée, ressources, financement et gouvernance. L'évaluation permet d'identifier les lacunes, contraintes et possibilités existantes en vue d'améliorer le fonctionnement des services de santé au travail et d'étendre leur couverture à tous les travailleurs, dans toutes les entreprises et dans toutes les branches d'activités économiques. A ce jour, des évaluations des services de santé au travail ont été menées en Colombie et à Madagascar, et des évaluations similaires seront prochainement effectuées au Mexique et au Myanmar.

## 4. Interventions ciblées sur le lieu de travail

L'amélioration des résultats en matière de SST dépend de l'instauration, par les employeurs, de systèmes de gestion de la SST et de la mise en œuvre de contrôles spécifiques. A cet égard, les projets ont fourni des services, en termes de formation essentiellement, à des lieux de travail ciblés, que ce soit directement ou par le biais d'organisations intermédiaires. Ces interventions ont conduit à l'adoption de systèmes de SST et à la mise en place de contrôles dans divers types d'exploitations agricoles et d'usines: plantations de cacao en Côte d'Ivoire; plantations de café en République démocratique populaire lao; plantations de litchis et usines de traitement à Madagascar; entreprises spécialisées dans la culture, la transformation et l'entreposage du gingembre au Myanmar; et exploitations agricoles au Viet Nam.

En **Côte d'Ivoire**, trois coopératives de cacao et des organisations communautaires du district de Mbatto ont reçu une formation WIND adaptée aux besoins du secteur. WIND est un programme de formation participative orientée vers l'action, qui encourage et habilite les personnes travaillant dans l'agriculture à améliorer durablement leurs conditions de vie et de travail. Vingt personnes issues de trois communautés différentes ont reçu une formation, puis transmis à leur tour leurs connaissances aux membres de leur communauté. La formation portait sur des pratiques de travail innovantes susceptibles de prévenir les décès, lésions et maladies liés au travail. Ainsi, un nouvel outil qui permet l'écabossage sans utiliser de machette ni de couteau a été mis au point par les agriculteurs, avec le soutien du programme. Les producteurs de cacao des communautés bénéficiaires ont progressivement adopté ce nouvel outil, et son utilisation a été étendue à trois autres communautés. De plus, certains agriculteurs ayant participé à la formation ont eu l'idée d'améliorer leurs bicyclettes ou de fabriquer de nouveaux équipements pour faciliter le transport des charges lourdes. Comme le préconise la formation, les nouvelles plantations de cultures telles que le cacao, l'huile de palme et le caoutchouc suivent un schéma linéaire. Des changements notables ont été apportés aux conditions de vie des communautés avec la construction de 20 fours améliorés, l'utilisation de l'énergie solaire pour éclairer les logements, et l'introduction d'outils plus perfectionnés pour réduire les problèmes ergonomiques. Trois sites d'élimination des déchets sécurisés destinés à recueillir des emballages et boîtes de produits phytosanitaires vides ont été construits dans les trois communautés pilotes.



Ouvrier du bâtiment au Viet Nam, © M. Fossat

En **République démocratique populaire lao**, le programme a soutenu un plan d'amélioration des entreprises ayant été déployé dans dix usines de confection, en collaboration avec les services d'inspection du travail. Dans le cadre de ce plan, des inspecteurs du travail visitent régulièrement les usines pour fournir des conseils sur les mesures de prévention et de protection contre les risques en matière de SST. Huit usines sur dix ont mis en œuvre au moins une mesure d'amélioration, qu'il s'agisse de la mise en place de systèmes d'alerte de sécurité et d'enseignes d'issue de secours, de la fourniture d'équipements de protection individuelle (par exemple, des masques) aux travailleurs, ou de l'installation de systèmes d'alarme incendie. En outre, les dix usines pilotes ont créé des comités paritaires de SST sur le lieu de travail, qui représentent au total quelque 5 800 travailleurs. Les membres de ces comités disent mieux comprendre les questions de SST dans l'usine (signalisation, accès aux sorties de secours, équipement de protection individuelle, protection des pièces de machines mobiles, élimination des risques liés au câblage électrique); se sentir plus confiants lorsqu'ils font part de leurs préoccupations en matière de SST à leurs superviseurs hiérarchiques; et être mieux à même de conseiller leurs collègues et de partager des informations avec eux.

En **République démocratique populaire lao** toujours, 80 agriculteurs venus de quatre villages de la province de Champasak ont reçu une formation à la SST dispensée par le Centre de recherche agricole dans le cadre du projet VZF. Les agriculteurs ayant bénéficié de cette formation ont mis en œuvre diverses mesures d'amélioration sur les lieux de travail: stockage des produits chimiques à l'extérieur de leur habitation; utilisation d'un équipement de protection lorsqu'ils coupent l'herbe; adoption d'une meilleure posture lorsqu'ils portent de lourdes charges; rangement et nettoyage de leur environnement de travail pour éviter les risques de trébuchement et détecter plus facilement la présence de serpents; et possession d'une trousse de premiers secours lorsqu'ils travaillent sur l'exploitation ou la plantation.

A **Madagascar**, des activités pilotes ont été mises en œuvre, ce qui a permis de renforcer les capacités de prévention des décès, lésions et maladies liés au travail dans la chaîne d'approvisionnement du litchi. Dans les plantations de litchis, des tailles d'entretien sont effectuées pour maintenir les arbres à faible hauteur, de sorte que les travailleurs n'ont pas besoin d'y grimper, ce qui réduit le nombre de chutes.

Pour faciliter la récolte des litchis, les paniers de transport traditionnels (*garaba*) ont été perfectionnés, facilitant ainsi leur manipulation et réduisant les risques ergonomiques et les coupures. Deux entreprises d'exportation ont accepté de subventionner les producteurs pour qu'ils puissent acheter ces paniers améliorés. Au total, 1 800 nouveaux paniers ont été utilisés durant la récolte de 2018, et une diminution du nombre de coupures signalées a été enregistrée. Durant deux années consécutives, le programme a soutenu une formation sur la prévention en matière de SST dispensée avant la saison de récolte aux directeurs d'usines de transformation du litchi membres du Groupement des exportateurs de litchis. En 2017, Madagascar a été touchée par une épidémie de peste. Le projet a aidé les entreprises exportatrices à mettre en place des procédures pour prévenir la contamination et traiter les cas suspects, rassurant ainsi les acheteurs internationaux, qui ont maintenu leurs commandes. Enfin, 1 100 saisonniers travaillant dans les plantations de litchis ont été affiliés aux services de santé au travail et ont bénéficié d'une formation et d'informations sur la SST ainsi que d'une surveillance sanitaire durant la saison de récolte du litchi.

De même, au **Myanmar**, les capacités locales ont été renforcées pour améliorer les conditions de SST dans la chaîne d'approvisionnement du gingembre dans l'Etat de Shan. Quatre cent cinquante-neuf producteurs de gingembre venus de sept cantons ont été formés à la prévention en matière de SST, en collaboration avec Winrock International. La formation visait aussi à sensibiliser les agriculteurs aux risques liés aux produits agrochimiques, à la sécurité des outils, à la manipulation en toute sécurité des intrants, et aux dangers liés à l'exposition (à la chaleur notamment). On constate que plusieurs communautés ont mis en œuvre les recommandations sur les outils et le stockage des pesticides, après que certains de leurs membres ont suivi la formation. Les agriculteurs ont adopté des mesures concernant l'ergonomie (adaptation des paniers pour le transport de charges plus légères), la sécurité des outils (utilisation de supports en bambou), les risques liés à la chaleur (pas d'exposition à midi), et l'utilisation en toute sécurité des produits agrochimiques (lecture des étiquettes, respect des délais entre les traitements pré- et post-récolte, utilisation d'un équipement de protection individuelle, entreposage et élimination des conteneurs appropriés, et transition vers l'agriculture biologique pour les membres de groupes d'agriculteurs). En outre, 20 travailleurs employés par deux usines de transformation du gingembre, lesquelles étaient en construction au moment où ils ont suivi la formation, ont participé à une formation sur la conception d'usines « optimisées » dispensée par l'Institut Kaizen. Ils ont ensuite pu mettre à profit les connaissances acquises durant la formation et faire en sorte que la problématique de la SST soit prise en considération lors de la conception et de la construction de leur propre usine. Enfin, six personnes travaillant dans trois entrepôts de gingembre ont participé à une formation dispensée par l'Institut Kaizen sur l'amélioration de la productivité. Grâce à cette formation, des actions concrètes et documentées destinées à améliorer la SST dans la chaîne d'approvisionnement mondiale du gingembre ont été mises en place dans une grande entreprise de distribution, bénéficiant ainsi à 25 travailleurs. Ces derniers utilisent désormais une table de triage, ce qui leur permet d'avoir une meilleure posture de travail (ils n'ont plus besoin de rester accroupis pendant de longues périodes) et, grâce à l'utilisation d'un filet, ils inhalent moins de poussières provenant des opérations de triage. Quant aux porteurs, ils utilisent désormais un chariot pour éviter d'avoir à soulever de lourdes charges – opération qui, auparavant, leur occasionnait des problèmes ergonomiques (microtraumatismes répétés).

Au **Viet Nam**, l'Union des agriculteurs du Viet Nam a, grâce au soutien du programme Sécurité + Santé pour Tous, apporté son concours à la formation à la SST d'une centaine d'agriculteurs locaux dans des villages de production et de transformation du thé de la province de Phú Thọ. En appliquant la formation WIND et l'approche de gestion des risques de l'OIT, l'Union a adapté le contenu de la formation aux besoins réels des agriculteurs locaux en mettant en évidence des domaines clés comme la manutention et le transport manuels, la sécurité chimique, l'organisation du travail ou la sécurité électrique. Elle estime que la formation s'est révélée efficace pour améliorer les connaissances en matière de SST des petits producteurs de thé. Plus de 100 améliorations concrètes en matière de SST ont été introduites, en particulier des dispositifs d'aération efficaces, l'installation de carters de protection sur les moteurs des convoyeurs à bande, et l'utilisation d'un équipement de protection individuelle (masques et gants).

Au **Viet Nam** toujours, le ministère du Travail, des Invalides et des Affaires sociales a mis en œuvre, en collaboration avec le ministère de la Santé et l'Union des agriculteurs du Viet Nam, un programme pilote



Ouvrière d'une usine de confection en Éthiopie, © VZF

destiné à améliorer les conditions de travail dans des villages d'artisans de la province de Hưng Yên spécialisés dans la sculpture sur bois et le moulage en bronze. Quarante-neuf jeunes travailleurs ont suivi une formation participative orientée vers l'action, combinée avec des connaissances et des compétences relatives à la gestion des risques (identification des dangers, des risques et des mesures préventives sur le lieu de travail). Les supports pédagogiques ont été adaptés pour répondre aux besoins réels des participants, compte tenu des dangers et risques spécifiques en matière de SST observés dans les villages d'artisans. Résultat: les villageois ont de leur propre chef mis en œuvre des initiatives en matière de SST pour améliorer leurs conditions de travail. On leur a conseillé de commencer par des actions simples et peu coûteuses – par exemple, dégager les lieux de passage, installer un carter de protection sur les pièces de machines mobiles non sécurisées, et améliorer les systèmes de ventilation –, afin de les inciter à apporter des améliorations continues. Au terme de cette formation, les employés du ministère du Travail, des Invalides et des Affaires sociales ont continué d'assurer chaque mois l'accompagnement des villageois, effectuant notamment des visites pour cartographier les dangers et risques spécifiques en matière de SST sur le lieu de travail, élaborant un plan d'amélioration de la SST, et fournissant des conseils pratiques sur la manière d'apporter des changements en fonction des problèmes de SST répertoriés. Les activités de suivi ont aussi consisté à continuer d'encourager les populations locales et veiller à ce qu'elles respectent leur engagement à apporter des améliorations continues et à prendre des photos «avant» et «après» pour les partager et les diffuser. Le ministère a étendu ses interventions à d'autres villages de sculpteurs sur bois dans la province de Hải Dương et à des villages de sculpteurs sur pierre dans la province de Thừa Thiên.

D'autres efforts sont actuellement déployés dans tous les pays participants pour améliorer le respect de la SST sur le lieu de travail. Ainsi, en **Colombie**, une étude a été effectuée pour tenter de mieux comprendre la façon de considérer les accidents du travail et les maladies professionnelles et pour identifier les bonnes pratiques dans le secteur du café colombien. Les données recueillies seront utilisées pour rédiger une note d'information destinée à éclairer les débats dans le secteur sur les stratégies d'amélioration des pratiques de SST sur le lieu de travail.

## 5. Encourager la demande de lieux de travail sûrs et sains

### Prise de conscience croissante au niveau mondial des risques professionnels auxquels sont exposés les jeunes travailleurs

Des progrès considérables ont été accomplis pour accroître la sensibilisation mondiale aux risques particuliers auxquels sont confrontés les jeunes travailleurs et, à terme, renforcer la demande de lieux de travail plus sûrs et plus sains.

L'OIT a lancé et soutenu des campagnes menées aux niveaux mondial, national et régional en vue de créer une culture de la prévention parmi les jeunes et de sensibiliser l'ensemble des acteurs susceptibles de jouer un rôle dans la protection des jeunes travailleurs. Les organisations de jeunes et les jeunes travailleurs s'engagent de plus en plus activement, et des plateformes ont été créées pour qu'ils puissent faire entendre leur voix. Un large éventail de supports d'information, de communication et d'éducation innovants ont été produits et largement diffusés à tous les niveaux. La plupart de ces supports ont été traduits dans des langues locales et mis à disposition en ligne. Une importante couverture médiatique nationale et internationale, associée à la mobilisation des réseaux sociaux, a mis en évidence l'importance d'améliorer la SST pour les jeunes travailleurs.

Pour promouvoir davantage la sensibilisation à la SST et le partage des connaissances dans ce domaine, un portail [Youth4OSH](#) a été créé. Il s'agit d'une plateforme en ligne destinée à aider les réseaux et les organisations à promouvoir des actions de sensibilisation et de prévention en matière de SST auprès des jeunes travailleurs et des employeurs, et à sensibiliser le public à la nécessité d'améliorer les systèmes nationaux de SST. Ce portail a été mis en place pour servir la cause des parties prenantes dans certains pays cibles (**Indonésie, Philippines, Myanmar et Viet Nam**), qui peuvent échanger des informations et des ressources sur les jeunes et leurs préoccupations en matière de SST. La plateforme contient des informations concrètes et aisément accessibles destinées aux jeunes travailleurs, des fiches d'information pour les jeunes travailleurs et les employeurs, des vidéos d'animation, et des liens vers des ressources et outils pertinents. Le Conseil national indonésien de SST a été habilité à agir en tant qu'administrateur et gestionnaire de contenu de la plateforme.

### Champions de la jeunesse: productifs et autonomes

Dans le cadre du XXI<sup>e</sup> Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail (Singapour, 2017), l'OIT a organisé un «**Congrès SafeYouth@Work**» afin de lancer une campagne mondiale consacrée à la SST pour les jeunes travailleurs. Quelque 125 champions de la jeunesse (dont près de la moitié de femmes) venus de 28 pays ont participé à cet événement. Ils ont été sélectionnés via une procédure de candidature ouverte, qui comprenait des contributions originales de médias traitant de la sécurité et de la santé des jeunes travailleurs. Avant de se rendre à Singapour, des champions de la jeunesse ayant été sélectionnés en **Côte d'Ivoire**, en **Indonésie**, au **Myanmar**, aux **Philippines** et au **Viet Nam** ont participé à des ateliers, en vue d'acquiescer des informations supplémentaires sur la SST et de se préparer pour le Congrès.

En tant que jeunes travailleurs et jeunes entrepreneurs, ils ont pris des mesures concrètes pour promouvoir la SST dans la société en général et renforcer la demande de lieux de travail plus sûrs et plus sains pour les jeunes. Aux **Philippines**, les champions de la jeunesse ont mis au point un jeu de société éducatif, «OSHnopoly», grâce auquel les joueurs apprennent, de manière amusante et créative, à identifier et à éliminer les risques sur le lieu de travail. Six champions de la jeunesse venus des **Philippines** ont créé l'organisation AYOSH (*Advancement of Youth for Occupational Safety and Health*). AYOSH est une organisation indépendante dirigée par des jeunes qui s'engagent à faire progresser la cause des jeunes eu égard à l'emploi et au travail. A ce jour, AYOSH a contribué à de multiples activités de SST, notamment en participant au plan d'action SafeYouth@Work, à trois sessions consacrées à la sécurité (*SafeJams*), à la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, à sept entretiens sur la SST et



Travailleur dans une plantation de café au Honduras @ VZF

les jeunes, à une campagne sur les réseaux sociaux consacrée à la SST pour les jeunes travailleurs, et au développement du jeu de société OSHnopoly. En **Indonésie**, l'OIT a lancé, en collaboration avec le ministère de la Main-d'œuvre et d'autres partenaires sociaux, la version indonésienne d'OSHnopoly. L'OIT a mené une série de séances d'essai du jeu OSHnopoly, avec la participation de jeunes, de jeunes travailleurs, de jeunes syndicalistes et de champions de la jeunesse issus de diverses organisations. En outre, le Conseil national indonésien de SST a créé en son sein une section «Jeunes» afin de donner aux champions de la jeunesse des moyens d'action pour promouvoir la SST parmi les jeunes. Cette section «Jeunes» organise un webinaire hebdomadaire sur diverses questions liées à la SST. Au **Viet Nam**, un autre champion de la jeunesse a créé le projet OSH4ALL, avec le soutien de l'OIT. Ce projet a permis de transmettre des connaissances sur la SST à des élèves du secondaire. Plus de 10 représentants de la jeunesse, parmi lesquels des étudiants et des jeunes travailleurs, ont participé activement à ce projet en suivant une formation à la SST et en élaborant des matériels de formation. Le projet a contribué à attirer l'attention du public sur l'importance de la SST pour les jeunes travailleurs.

## Sensibilisation croissante à la sécurité chimique

Chaque année, environ un million de travailleurs meurent des suites d'une exposition à des substances dangereuses, notamment des poussières, des vapeurs et des fumées. Le programme Sécurité + Santé pour Tous a publié une série de documents destinés à mettre en évidence les principales contributions et les avantages stratégiques de l'OIT dans les efforts mondiaux actuels de lutte contre les risques chimiques, dans le cadre de son action visant à renforcer la participation des acteurs du monde du travail à la gestion internationale des produits chimiques. Ces documents comportent entre autres une analyse des conventions pertinentes de l'OIT et de leur synergie avec d'autres cadres internationaux sur la gestion rationnelle des produits chimiques, ainsi qu'une brochure offrant un résumé détaillé de l'engagement de l'OIT dans le domaine des produits chimiques et des déchets.

Des initiatives spécifiques ont également été mises en œuvre au niveau des pays.

A **Madagascar**, des recherches portant sur l'exposition des travailleurs des plantations de coton aux produits chimiques ont été menées en collaboration avec l'Association internationale d'hygiène du travail. Les résultats de ces travaux de recherche aideront à définir un plan d'action visant à réduire l'exposition aux produits chimiques et à promouvoir leur manipulation en toute sécurité sur le lieu de travail, mais aussi au sein des ménages et au niveau communautaire.

Au **Myanmar**, 43 détaillants d'intrants ont participé à un atelier organisé par le VZF, en collaboration avec la Division de l'agriculture du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Irrigation. L'objectif de cet atelier était de: a) sensibiliser à la nature des différents pesticides et à la nécessité de lire les étiquettes et de suivre attentivement les instructions; b) sensibiliser aux risques sanitaires, environnementaux et financiers induits par la pulvérisation d'intrants chimiques sans aucune information préalable; c) examiner comment les négociants en intrants peuvent aider les agriculteurs à utiliser les pesticides et les produits agrochimiques correctement et en toute sécurité; et d) distribuer des posters dans trois langues locales à afficher dans les magasins de produits agrochimiques.

En **République démocratique populaire lao**, le groupe de travail des parties prenantes du projet VZF dans la province de Champasak a, en vue d'examiner la question de la sécurité chimique dans le secteur du café, mené une enquête auprès des fournisseurs d'intrants agrochimiques dans la ville de Pakse et le district de Paksong, qui vise à recenser les types de produits chimiques utilisés par les caféiculteurs ainsi que les déficits en matière de sécurité chimique constatés dans les magasins de fournisseurs d'intrants. Cette enquête a révélé que 80 pour cent de l'ensemble des magasins de Pakse et du district de Paksong présentent au moins un problème de non-conformité en matière de sécurité chimique, principalement en ce qui concerne l'absence ou l'insuffisance d'étiquetage des produits et l'entreposage non sécurisé des produits chimiques. Les mesures de suivi envisagées comprennent notamment: i) l'élaboration d'une brochure de formation à la sécurité chimique; ii) la mise au point d'outils de formation à la sécurité chimique destinés aux fournisseurs d'intrants agrochimiques et aux caféiculteurs; et iii) la mise en œuvre d'une formation à la sécurité chimique s'adressant aux caféiculteurs et au personnel des magasins de produits agrochimiques.

# Priorité accordée à la SST dans les chaînes d'approvisionnement mondiales



Aujourd'hui, environ 60 pour cent du commerce mondial est organisé au sein de chaînes d'approvisionnement mondiales. Si la contribution des chaînes d'approvisionnement mondiales à la croissance économique mondiale et aux possibilités d'emploi est évidente, leurs répercussions sur les conditions de vie et de travail des travailleurs dans les pays en développement soulèvent d'importantes préoccupations. L'OIT a constaté que des lacunes à tous les niveaux au sein des chaînes d'approvisionnement mondiales ont favorisé les déficits de travail décent dans divers domaines, en particulier la sécurité et la santé au travail. Paradoxalement, les relations au sein de la chaîne d'approvisionnement peuvent aussi permettre de remédier à ces effets et contribuer à de meilleurs résultats en matière de sécurité et de santé pour les travailleurs. Si les efforts actuels déployés pour améliorer les conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales (par exemple, les initiatives privées de contrôle de la conformité) ont connu un certain succès, ils ont été sporadiques, incertains et irréguliers, dès lors que, bien souvent, ils ne s'attaquent pas aux causes profondes de la non-conformité. Il est désormais évident que, pour remédier aux déficits les plus graves et les plus ancrés en matière de SST dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, un nouveau modèle s'impose – un modèle qui suppose la mise en commun des actions, de l'influence et des ressources de tous les principaux acteurs opérant dans les chaînes d'approvisionnement.

En 2015, les pays du G7 ont créé le Fonds Vision Zéro (VZF selon l'acronyme anglais), qui a reçu l'appui du G20 en 2017. Administré par l'OIT en tant que partie intégrante du programme Sécurité + Santé pour Tous, le VZF a pour but d'éliminer les décès, lésions et maladies liés au travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales partout dans le monde. Son principal objectif consiste à améliorer les pratiques et conditions de SST dans des secteurs qui opèrent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, et à renforcer les cadres institutionnels, en particulier les services d'inspection du travail et les régimes d'assurance contre les accidents du travail, dans les pays qui ont un lien avec les chaînes d'approvisionnement mondiales. Le VZF apporte son concours au Programme d'action de l'OIT sur le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, et sa [stratégie sur cinq ans](#) (non disponible en français) s'inscrit pleinement dans la ligne du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (en particulier les objectifs 3 et 8).

Le VZF est actuellement opérationnel dans huit pays répartis sur trois continents et dans trois chaînes d'approvisionnement (agriculture, construction et vêtements/textile). Il intervient principalement dans les pays à faible revenu, et l'une des conditions préalables à l'obtention d'un financement est l'engagement des pays et des parties prenantes en faveur de la prévention et de la mise en œuvre de normes minimales en matière de travail, d'environnement et de sécurité. A ce jour, les activités du VZF ont bénéficié directement à près de 40 000 fonctionnaires gouvernementaux, employeurs, travailleurs – ainsi que leurs organisations – et, au bout du compte, elles auraient amélioré la sécurité et la santé de 5 670 596 travailleurs.

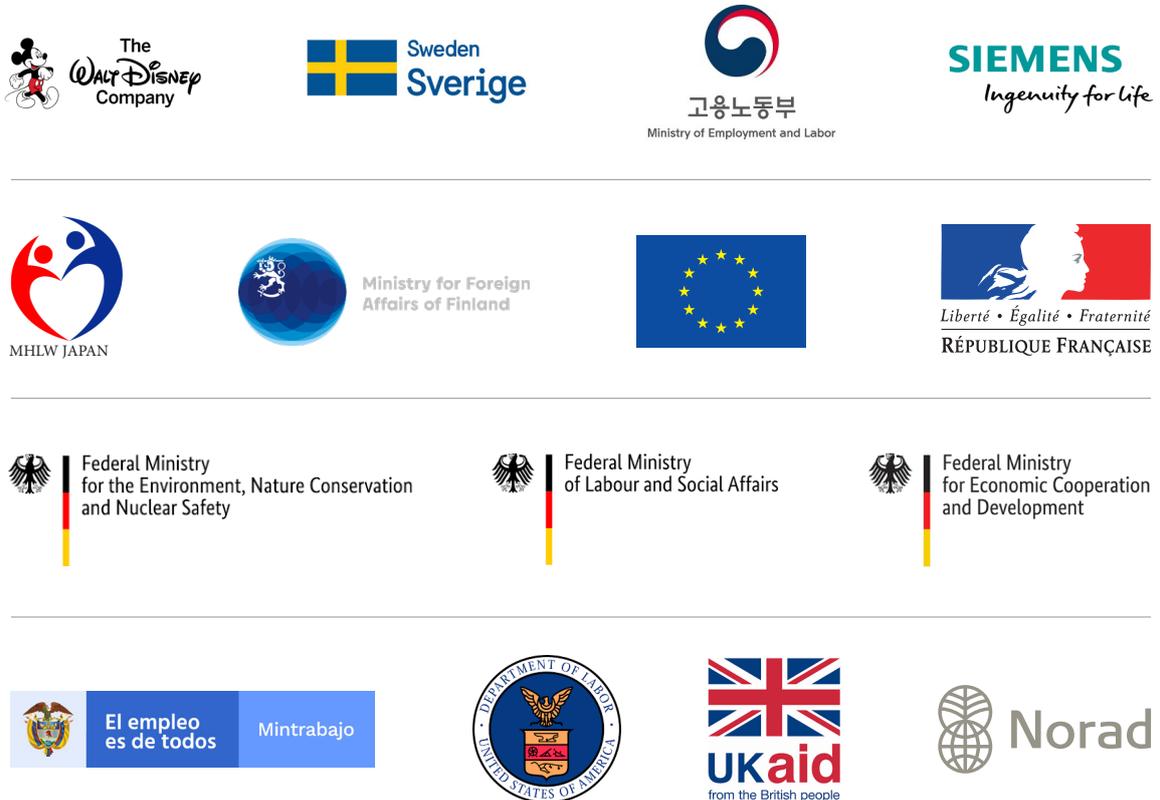
Pour atteindre son principal objectif, le VZF met en œuvre une stratégie intitulée «Action collective pour des chaînes d'approvisionnement sûres et salubres». Cette stratégie est définie comme une approche multipartite qui associe des gouvernements, des travailleurs et des syndicats, des employeurs (nationaux, transnationaux et internationaux) et leurs organisations, des organisations multilatérales, des acteurs la société civile et des organismes de développement qui œuvrent tous ensemble, de sorte que chacun assume ses responsabilités conformément à son rôle organisationnel, pour pouvoir mettre en œuvre un plan ou un ensemble d'actions convenu en vue de réduire les accidents, lésions et maladies graves ou mortels liés au travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Le VZF fonctionne selon le principe qui veut que ce n'est que quand toutes les parties prenantes concernées assument un certain niveau de responsabilité que les causes profondes des déficits de SST dans les chaînes d'approvisionnement mondiales peuvent être traitées de manière efficace et durable.

# Partenaires du développement: les principaux acteurs du changement

Le programme phare Sécurité + Santé pour Tous est une priorité pour l'OIT, qui utilise ses compétences techniques et ses ressources propres provenant des contributions des Etats Membres (c'est-à-dire les «ressources ordinaires») pour appuyer le programme. Comme elles n'ont pas d'affectation déterminée, les ressources ordinaires permettent au programme de faire rapidement face aux nouveaux défis et d'investir dans des solutions innovantes pour tenter d'apporter une réponse aux problèmes de sécurité et de santé au travail.

Toutefois, le financement du programme dépend aussi de contributions extrabudgétaires qui soutiennent des projets et des initiatives spécifiques. Le programme Sécurité + Santé pour Tous a établi des partenariats stratégiques avec les secteurs public et privé ainsi qu'avec des acteurs de la société civile, des organismes de développement et d'autres institutions du système des Nations Unies. En outre, le programme reçoit des contributions en nature pour soutenir la mise en œuvre de ses divers projets et initiatives, sous la forme de jeunes experts associés et de fonctionnaires détachés du ministère du Travail de leur pays respectif. Les résultats obtenus par le programme sont représentatifs de la diversité et de la force de ces alliances, ainsi que des efforts constants déployés pour maximiser les ressources via des opérations effectives et efficaces menées partout dans le monde.

L'OIT tient à remercier les partenaires publics et privés pour leurs contributions à la mise en œuvre du programme phare Sécurité + Santé pour Tous, à savoir l'Union européenne, l'Allemagne, la Colombie, la République de Corée, les Etats-Unis, la Finlande, la France, le Japon, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède, ainsi que la Walt Disney Company et Siemens.



**Service de l'administration du travail, de l'inspection du travail  
et de la sécurité et de la santé au travail (LABADMIN/OSH)  
Département de la Gouvernance et du Tripartisme**

Bureau international du Travail  
Route des Morillons, 4  
CH-1211 Genève 22  
T: +41 (0) 22 799 6715  
F: +41 (0) 22 799 6878  
E: labadmin-osh@ilo.org

**[ilo.org/safety-health-for-all](http://ilo.org/safety-health-for-all)**

ISBN 978-92-2-034076-9



9 789220 340769